

PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT

Quatre projets pilotes lancés avant fin 2024

Quatre projets pilotes pour la production d'hydrogène vert seront lancés d'ici la fin de l'année 2024. C'est ce que le directeur des études et prospectives au ministère de l'Energie et des Mines, Miloud Medjled, a annoncé hier depuis la wilaya d'Oran. P 5



SONATRACH
**Rachid Hachichi,
nouveau P-dg**



Un nouveau Président-Directeur Général vient d'être désigné à la tête du Groupe pétrolier Sonatrach, en remplacement de Toufik Hakkar. Il s'agit de Rachid Hachichi, qui a déjà effectué un bref passage à la tête de Sonatrach en 2019.

P 16

RÉORGANISATION DU MARCHÉ
DES PRODUITS ALIMENTAIRES

**D'importantes
mesures prises
par le gouvernement**

Une nouvelle réorganisation du marché s'impose. L'Exécutif est appelé à innover afin de mettre de l'ordre sur le marché des produits de large consommation. En dépit des efforts consentis par l'Etat en matière de préservation et augmentation du pouvoir d'achat, les ménages se sentent «livrés à eux même» et affirment que leurs budgets sont sous pression.

P 3

UN TEXTE DE LOI
A ÉTÉ PRÉSENTÉ DEVANT
LES SÉNATEURS

**Nouvelle approche dans
la gestion du foncier**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, lundi, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi définissant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, un texte devant lever les obstacles qui se dressaient face aux investisseurs en matière d'accès au foncier.

P 4



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صـح جـيـون

RÉASSURANCE
L'agence de notation AM Best confirme la note B+ de la CCR

L'agence de notation internationale AM Best a confirmé la note B+ (bonne) de la solidité financière de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) avec perspective "stable", a indiqué dimanche la CCR dans un communiqué. L'agence a également maintenu la notation de crédit à long terme de l'émetteur, de la CCR, à "BBB-" (bonne)", selon la même source. "Cette confirmation, reflète la stabilité et la résilience de la CCR et démontre la solidité financière de la compagnie et sa capacité à répondre à ses obligations envers ses clients et partenaires", souligne cette compagnie publique. "La perspective stable atteste du maintien de sa performance financière, lui permettant de faire face aux défis futurs tout en poursuivant sa mission de soutenir le marché de l'assurance ou niveau national et international", a-t-elle soutenu. Créée en 1899 aux Etats-Unis, AM Best est une agence de notation de crédit, spécialisée dans le secteur des assurances.

COOPÉRATION

Une délégation chinoise attendue la semaine prochaine à Alger

Une délégation chinoise de haut niveau, composée de responsables de la Région autonome du Xinjiang (Ouest de la République populaire de Chine), se rendra à partir de la semaine prochaine à Alger, pour discuter des opportunités de coopération qui s'offrent aux deux parties, a annoncé un responsable local de cette Région aux journalistes algériens qui ont visité récemment la République populaire de Chine.

Synthèse R.E.

Des préparatifs sont en cours en prévision du déplacement de cette délégation à Alger, qui intervient après la visite d'Etat, effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la République populaire de Chine, en juillet dernier, et qui a ouvert de larges perspectives à la coopération et au partenariat entre les deux pays à travers la signature d'une vingtaine d'accords et de mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs, a-t-on précisé lors de cette visite de la délégation de journalistes algériens à Urumqi, capitale du Xinjiang, organisée à la veille de la célébration du 74ème de anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Lors de son séjour en Chine, la délégation algérienne a visité plusieurs institutions, organismes gouvernementaux, entreprises, instituts de formation et projets économiques situés dans des villes de l'Ouest de la République populaire de Chine.

La visite de la centrale solaire photovoltaïque de Huanghe, la plus grande au monde, située dans la province de Qinghai (dans le Ouest de la République populaire de Chine) et d'une capacité de production annuelle de près de 5 milliards de kWh, a constitué la principale halte du séjour de la délégation algérienne. Cette centrale photovoltaïque, qui s'étend sur une superficie totale de 56 km2 dans une zone semi désertique, a une capacité 2,2 GW d'électricité destinée aux populations locales mais aussi aux agglomérations du Centre et de l'Est du pays, selon les explications fournies par les ingénieurs de ce projet intégré, qui produit aussi de l'électricité éolienne et hydraulique, à partir de deux grands barrages situés dans la région. Lancé en 2013, le projet compte quelque 7 millions de panneaux solaires et fonctionne grâce à une solution intelligente complète fournie par le géant chinois de la technologie, Huawei, permettant surtout le stockage de l'énergie solaire générée dans des onduleurs (batteries de

grande capacité) sur place avant son acheminement vers les consommateurs. A Kashgar, une des villes de la route de la soie, la visite de l'ancienne cité avec son célèbre marché, plonge le visiteur dans un décor des mille et une nuit et où sont vendus soie, safran, épices, fruits secs, fromage de chamelle, chapeaux locaux et tant d'objets et de bijoux d'artisanat, fabriqués sur place dans des ateliers centenaires qui défient le temps. Dans la capitale du Xinjiang, Urumqi, les responsables locaux de cette Région autonome ont tenu à assurer leurs hôtes de leur volonté et de celle de Pékin à veiller au développement socio-économique de la région. Des projets de mise en valeur de terres pour la production du maïs et d'élevage bovin et ovin, s'étendant sur des milliers d'hectares, ou celui d'une compagnie high-tech de l'agriculture du futur où sont produits des légumes et du fourrage en hauteur dans des étagères superposées dans des containers avec un système d'irrigation d'eau réutilisée, sans engrais ni pesticides -don-

nant des produits meilleurs que ceux des standards européens- sont cités comme des exemples de réussite de la politique d'intégration des populations locales dans le processus de développement engagé par le gouvernement. L'Institut des sciences islamiques constitue aussi un véritable centre de formation et de propagation de l'islam modéré et de lutte contre le fanatisme et extrémisme. Les programmes enseignés ont trait à la Charia islamique ainsi que des modules de politique et de droit ainsi qu'un programme culturel. Non loin de cet institut, se dresse l'Université des arts, une véritable institution de promotion du patrimoine culturel de la région et qui abrite un musée des instruments de musique, utilisés depuis des siècles par les habitants du Xinjiang, témoignant de leur amour pour l'art et la musique, à l'instar du "12 Muqam", un genre musical des Ouïghours et qui est inscrit patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

CLÔTURE DE LA 22E ÉDITION DU SITEV

100.000 visiteurs enregistrés

La 22e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) qui a vu la participation de 250 exposants dont 73 représentant 30 pays étrangers, a été clôturée, dimanche, au Palais des expositions, Pins Maritimes (Alger). A l'occasion de la clôture de cet événement, le Secrétaire général (SG) du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M Rachid Bennacer, a affirmé que cette manifestation touristique internationale intervenait dans le cadre de la promotion de la destination touristique nationale "pour remettre l'Algérie sur la carte touristique mondiale et renforcer sa po-

sition en l'érigant en destination touristique de premier plan". Il a précisé dans le même cadre, que ce Salon qui a attiré, cette année, 100.000 visiteurs a été également l'occasion de faire connaître les facilitations et les avantages décidés par l'Etat en vue d'encourager l'investissement touristique, rappelant "la nouvelle loi sur l'investissement qui accorde un grand intérêt au secteur du tourisme au sein d'une vision globale et stable permettant aux investisseurs étrangers d'accéder au marché algérien prometteur". M. Bennacer a rappelé le riche programme du SITEV qui a vu des confé-

rences et des rencontres spécialisées, outre la signature d'accords de coopération et de partenariat entre les opérateurs participants. Parallèlement à l'organisation de cet événement, ajoute le SG du ministère, 43 participants de différents pays (propriétaires d'agences de voyage, créateurs de contenus et journalistes) se trouvent actuellement à Timimoun dans le cadre d'un voyage d'exploration en vue de découvrir une partie du patrimoine naturel, culturel et architectural de l'Algérie. Au terme de son allocution, M. Bennacer a annoncé l'organisation, les 28 et 29 octobre, d'un forum international sur le

tourisme thermal dans la wilaya de Sétif, ainsi qu'un Festival international du tourisme saharien prévu du 2 au 4 décembre à El-Oued. Plusieurs prix ont été remis aux participants qui se sont distingués durant le SITEV, dont celui du meilleur logo du SITEV, qui sera utilisé pendant dix ans, prix attribué à Amine Arfi, tandis que le bouclier d'or a été décerné à la compagnie nationale Air Algérie, en reconnaissance des services de qualité fournis ainsi que des facilitations accordées pour promouvoir le tourisme intérieur et drainer des touristes.

R.E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

**ccb : BDL 005
00170000003889 09**

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

RÉORGANISATION DU MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

D'importantes mesures prises par le gouvernement

Une nouvelle réorganisation du marché s'impose. L'Exécutif est appelé à innover afin de mettre de l'ordre sur le marché des produits de large consommation. En dépit des efforts consentis par l'Etat en matière de préservation et augmentation du pouvoir d'achat, les ménages se sentent «livrés à eux même» et affirment que leurs budgets sont sous pression.

Par Sirine R.

Les prix des produits alimentaires notamment ne cessent d'augmenter ces derniers mois. Une situation qui s'expliquait par la perturbation des chaines d'approvisionnement à l'international et surtout par les dysfonctionnements de la chaine de distribution au niveau local. Afin d'y remédier, des décisions fermes et importantes ont été prises, dimanche dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion d'un Conseil des ministres. En effet, l'accent a été mis sur l'impératif de veiller à la stricte mise en œuvre du Plan de l'Etat pour organiser l'importation et assurer la disponibilité des différents produits, en vue d'éviter toute le chef de l'Etat a assuré que « l'Etat est capable de garantir, avec aisance, la stabilité économique et sociale à la faveur de la loi sur la concurrence ». Une autre annonce de détail a été faite lors de cette réunion du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a rassuré les Algériens, en indiquant que « la subvention par l'Etat de tous les produits de large consommation sera toujours garantie, quels que soient les prix sur les marchés internationaux ». Ceci dit que les prix des produits de large consommation resteront stables sur le

marché national et ne devraient pas connaître aucune augmentation. Toutefois la réalité du terrain est toute autre. Les légumineuses à titre d'exemple et autres produits issus de l'importation sont hors de portée des ménages. La spéculation bat son plein, et ce, en dépit du renforcement des dispositifs de contrôle par le ministère du Commerce. Des experts et observateurs expliquent cette situation par les dysfonctionnements que connaît la chaine de distribution. Dans ce cadre, l'expert en économie Abderrahmane Hadeff a estimé nécessaire d'une nouvelle organisation du marché, en mettant en place de nouveaux mécanismes efficaces afin d'en finir avec les problèmes récurrents de la chaine de la distribution. Il a recommandé la création de grandes centrales d'achat en partenariat entre le public et privé. Un dispositif en mesure de réduire la sphère informelle, en intégrant une bonne partie des commerçants activant le commerce parelle. L'expert a également appelé à la révision du système de facturation, qui reste le seul moyen pour connaître la traçabilité des produits, tout en réduisant le fossé existant entre les différents intervenants (importateurs, grossistes, détaillants et consommateurs). Pour lui, il est inadmissible que l'Etat consacré annuellement des budgets colossaux pour la subvention des produits alimentaires pour que

le citoyen n'en bénéficiera pas ! Donc la mise en place d'un système d'information pour la facturation est plus que nécessaire pour la maitrise du marché et d'éviter des situations de pénurie et de spéculation. Un grand travail est en train de se faire dans ce sens, dira Samy Kolli, directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. « Plusieurs mesures sont prises pour améliorer les mécanismes de régulation du marché (...) notamment l'obligation faite aux producteurs d'afficher les prix sur les emballages des produits de première nécessité », a-t-il dit sur les ondes de la radio nationale « chaîne III ». En concertation avec d'autres ministères, précise-t-il, le département du Commerce agit en priorité sur les circuits de distribution, avec l'utilisation des données récoltées au sein de la plateforme numérique de cartographie nationale du produit algérien. « Cette plateforme numérique a déjà permit d'identifier douze produits de première nécessité, tels que la farine, la semoule, l'huile, le sucre, les légumes secs ou encore le lait, pour lesquels l'ensemble des unités de production et des réseaux de distribution sont répertoriés », explique le responsable qui estime que cela permet de « déterminer le taux de couverture de chaque producteur ».

COMMERCE

Les marges sur les légumes secs fixés par l'Etat

Le directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Samy Kolli, s'est exprimé, ce lundi, sur les tensions constatées sur les légumes secs, dont l'importation a été confié exclusivement à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Intervenant sur les ondes de la radio « Chaîne III, Kolli a expliqué que c'est pour des raisons économiques que les plus

hautes autorités du pays ont décidé d'accorder l'exclusivité d'importation à l'OAIC qui « importe désormais uniquement les quantités dont le marché a besoin ». Le responsable a avoué que des dysfonctionnements dans la distribution du produit se sont posés car « ce n'est pas le métier de l'OAIC, qui fait malgré tout un effort avec son réseau de 538 points de vente ». C'est pourquoi, selon lui, il a été décidé d'impliquer de nou-

veau les réseaux des grossistes des principales places commerciales, à savoir : « Sétif (1012 grossistes), Semmar et Jolie-Vue (401), Chelghoum Laïd (59) et Mascara (47) ». Il est également prévu de recourir aux 70 conditionneurs identifiés à travers la plateforme ainsi que plus 200 de leurs distributeurs pour garantir la disponibilité des légumes secs sur le marché à un prix fixé par l'Etat. « La marge bénéficiaire sera également déterminée par

voie règlementaire », a-t-il annoncé. Afin d'assurer une bonne rentrée sociale et un bon fonctionnement des cantines scolaires et universitaires, depuis le mois d'août jusqu'à aujourd'hui, « une quantité de 141132 quintaux de légumes secs (entre importation et production locale) a été mise sur le marché », précise le directeur de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce. S R.

CONSEIL DES MINISTRES

Indemniser les agriculteurs touchés par la sécheresse

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, l'indemnisation des agriculteurs touchés par la sécheresse et leur dotation en semences et engrais à titre gracieux, indique Un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'exposé du ministre de l'Agriculture sur l'approvisionnement en produits de large consommation, "le président de la République a ordonné la prise d'une batterie de mesures en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse, et ce à travers le report du paiement de la taxe sur les terrains octroyés au titre d'une concession, la suspension du remboursement des crédits agricoles "Rfig" pour une durée de trois ans, le paiement du taux d'intérêt sera à la charge de l'Etat et l'indemnisation des producteurs de céréales et leur dotation en semences et engrais à titre gracieux". Dans le même sillage, le président de la République a donné ses instructions à l'effet "d'accélérer la réalisation des silos de stockage de céréales, aux fins d'atteindre la capacité de 9 millions de tonnes". S'agissant de l'importation, le président a ordonné l'organisation de l'importation avec, pour objectif, "d'encourager et de protéger le produit national et non créer la pénurie au détriment du citoyen. Il n'y aura point d'austérité concernant les vivres destinés aux Algériens", ajoute le communiqué.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Elaborer le Statut particulier de l'Imam et réviser son salaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'élaboration du Statut particulier de l'imam, qui comprendra une révision des salaires de cette catégorie. Selon le communiqué du Conseil des ministres, le président de la République a ordonné "l'ouverture du dossier de l'imamat et de la classification des imams et des mosquées pour une meilleure organisation du secteur". Le Président Tebboune a ordonné, conformément à ses engagements, "l'élaboration du Statut particulier de l'Imam qui comprendra une révision des salaires de cette catégorie". A ce propos, le Président de la République a enjoint au ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, d'"attribuer des logements de fonction aux imams dans toutes les grandes mosquées des wilayas, ou au niveau des nouvelles agglomérations, en tenant compte de leurs affectations".

BOURSE UNIVERSITAIRE

Augmentation du montant à 2.000 DA à partir du mois d'octobre en cours

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'augmenter le montant de la bourse universitaire à 2.000 DA par mois, une décision devant entrer en vigueur à partir du mois d'octobre en cours, selon Un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'évaluation de la rentrée universitaire 2023-2024, le président de la République "a ordonné d'augmenter le montant de la

bourse universitaire à 2.000 DA par mois au lieu de 1.300 DA/mois. La décision de Monsieur le Président entrera en vigueur à partir du mois d'octobre en cours, en attendant l'élaboration d'une nouvelle conception globale sur le système des œuvres universitaires en Algérie", précise le communiqué. Dans le même sillage, M. Tebboune "a salué le saut qualitatif dans le secteur de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne sa contribution au renforcement de la production

nationale", chargeant le ministre du secteur de transmettre ses "remerciements à toute la communauté de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique". Il l'a également instruit de "créer des connexions entre les universités algériennes et leurs homologues à l'étranger à travers des jumelages, l'objectif étant de développer les efforts et les conceptions dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur". Concernant l'évaluation de la rentrée scolaire 2023-2024, le

président de la République a enjoint au Gouvernement "d'achever, dans un délai de deux semaines au plus tard, l'équipement des écoles, réaménagées ou nouvelles, en coordination avec les walis de la République". Il a en outre instruit à l'effet de "prendre en charge toutes les préoccupations des parents d'élèves, mêmes les plus simples, en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants, en fournissant immédiatement les solutions nécessaires", conclut la même source.

SALON DE LA FORMATION ET DE LA CERTIFICATION À ALGER
La 17^e édition se tiendra du 17 au 19 octobre

La 17^e édition du Salon national de la formation, du Conseil et de la certification se tiendra du 17 au 19 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le thème "Formation et certification: pour des exportations conformes aux normes internationales". Cette édition sera l'occasion pour les entreprises algériennes exportatrices de trouver des solutions pour améliorer leur performance et leur compétitivité, a indiqué le commissaire du Salon, Ali Belkhiri, lors d'une conférence-débat sur le sujet tenue lundi à Alger. L'objectif est de "créer un carrefour de compétences et d'idées novatrices, afin de contribuer au processus de développement économique dans notre pays, dont l'objectif réside dans l'accroissement des exportations hors-hydrocarbures, notamment vers le continent africain", a-t-il précisé. Pour l'intervenant, l'instauration de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) offre "une opportunité inouïe pour les entreprises algériennes qui veulent se placer à l'international, ou du moins sur le continent africain", soulignant toutefois qu'une telle évolution "exige une préparation et une adaptation" aux exigences d'un environnement économique plus ouvert sur la concurrence et la performance. "C'est dans cette optique que la certification prend tout son sens pour s'imposer comme un des critères essentiels de l'intégration des marchés régionaux et internationaux", a-t-il relevé. Le Salon ambitionne, ainsi, d'être un espace de débats et d'échange sur les meilleurs moyens de donner une impulsion à l'action des entreprises algériennes exportatrices. "Il s'agit donc d'un effort collectif qui doit mobiliser les opérateurs économiques et les professionnels du conseil et de la certification afin de hisser le niveau de performance et de compétitivité de l'entreprise algérienne et lui permettre de se positionner sur le marché international", a-t-il précisé en outre.

R E.

ALLIANCE ASSURANCES

Le chiffre d'affaires en hausse de près 4%

La compagnie d'assurances, Alliances Assurances, a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 2,979 milliards de dinars au 30 juin 2023 contre 2.874 Md DZD au 30 juin 2022. Soit une hausse de 3,7%, toujours en comparaison avec la même période de l'année 2022, indique la Compagnie dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction.

Par Slimane T.

S'agissant du Résultat, il est estimé à 97,8millions DA VS 155,9 millions de DA au 30 juin 2022, soit une régression de 37,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance baissière du Résultat est due à plusieurs facteurs dont la hausse vertigineuse des coûts des sinistres notamment celui de la branche automobile ainsi que celui des indemnisations qui va crescendo, explique la même source. De plus, en raison du blocage inexplicable du dossier de la révision des tarifs réglementaires de la responsabilité civile, aucune possibilité de rééquilibrage financier n'est à l'ordre du jour. «En tant qu'acteurs actifs dans l'industrie de l'assurance en Algérie, nous n'avons cessé d'alerter les autorités de tutelle sur la grave situation qu'endure notre secteur et les graves conséquences qui découlent du non-traitement des doléances présentées et des problèmes structurels persistants. Parmi ces derniers : les tarifs liés à la branche automobile et les tarifs de manière plus générale, la refonte des textes juridiques, les créances, la concurrence déloyale, le fonctionnement interne du secteur et inter-ac-

teurs ; la persistance de la discrimination entre le secteur public et privé-quant à l'accès à certains marchés», lit-on dans le communiqué d'Alliances Assurances. Et d'ajouter : «Notre industrie est malheureusement caractérisée par la diminution continue de la prime moyenne en raison des tarifs, de la concurrence déloyale, de la régulation ainsi que de l'augmentation continue des charges sinistres en raison du taux des accidents de la route ainsi que du prix des prestations et de la pièce de rechange. Ces derniers ont en effet connu une démultiplication ces dernières années suite à l'inflation et au renchérissement à l'international». La non-résolution concrète des problèmes qui entravent les activités de l'industrie des assurances risque de mettre tout le secteur dans une situation intenable et de risque systémiques et menacer sa résilience et sa capacité à se redresser, alerte-t-elle. Le retard dans la mise en place des réformes structurelles et opérationnelles qui s'imposent de toute urgence ne permettra pas l'amélioration des ratios et le classement de notre marché dans la région et à l'international. D'autre part, la numérisation du secteur constitue un nouveau défi qui

pourra accélérer la modernisation de notre marché. Cette dernière figure en 23^e position des « 54 engagements du président de la République » et elle porte clairement sur la nécessité impérieuse de moderniser et numériser le secteur des assurances. La digitalisation de notre secteur est un impératif vital mais ne pourra créer de réels changements si on ne s'attaque pas aux dossiers urgents lesquels sont : les Tarifs RC automobiles, les créances, la concurrence déloyale, la modernisation du secteur et le soumettre aux normes internationales et régionales. De son côté et afin de pallier la décroissance de son Résultat réalisée au 1^{er} semestre de l'année en cours, «Alliance Assurances poursuit ses efforts et met tout en œuvre pour :élargir sa gamme de produits et diversifier son portefeuille clients ; maîtriser ses coûts ;digitaliser au maximum ses process et l'interaction avec ses assurés, se mettre au diapason des nouvelles tendances digitales en adoptant la digitalisation et l'innovation comme leviers de croissance et de différenciation, améliorer l'expérience client, nouer de nouveaux partenariats, promouvoir les relations avec son environnement et renforcer la confiance assureur/assuré».

UN TEXTE DE LOI A ÉTÉ PRÉSENTÉ DEVANT LES SÉNATEURS

Nouvelle approche dans la gestion du foncier

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, lundi, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi définissant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, un texte devant lever les obstacles qui se dressaient face aux investisseurs en matière d'accès au foncier. Présentant le texte lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a expliqué que ce texte de loi s'inscrivait dans le cadre de la "révision radicale" du cadre juridique régissant l'investissement. Le texte de loi relatif au foncier économique est aussi important que la loi sur l'investissement car s'inscrivant dans la démarche visant à réaliser les objectifs économiques tracés, a estimé le ministre, relevant que le foncier était une ressource non renouvelable qui nécessite "la rationalisation" dans son octroi selon une approche purement économique. La "nouvelle approche" en matière de gestion du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement contenue dans le texte de cette loi, repose sur l'aménagement préalable du foncier économique par des agences publiques

spécialisées dans le domaine du foncier industriel, touristique et urbain. La loi prévoit également que le foncier économique soit désormais du ressort exclusif de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) via son guichet unique, sous forme de concession de gré à gré pour une durée de 33 ans, renouvelable et cessible après concrétisation effective et mise en service du projet, tout en habilitant l'AAPI à exercer le droit de préemption en vue d'élargir le portefeuille du foncier relevant de l'Etat. Selon le projet de loi, l'AAPI sera "tenue" de mettre toutes les informations relatives à l'offre foncière à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'investisseur, de même qu'elle se chargera d'accompagner les investisseurs jusqu'à la réalisation de leurs projets, et examinera avec les walis les investissements pouvant acquérir le foncier économique. Concernant le cahier de charges prévu par le texte de la loi, le ministre a indiqué qu'il était plus strict et prend en compte les orientations stratégiques dans le domaine du développement économique et social, soulignant que le cahier de charges "sera prochainement examiné au niveau du secrétariat général du gouvernement lors de l'étude des autres textes d'application". Il a également affirmé que les textes régle-

mentaires mentionnés dans le texte de la loi ont été élaborés par les services compétents du ministère des Finances. Selon le texte de loi, les investisseurs sont autorisés à payer la première redevance annuelle après la mise en exploitation de leurs projets, ce qui les place dans une "aisance totale" du point de vue financier, avec la possibilité pour l'investisseur d'hypothéquer le droit foncier issu de la concession afin d'obtenir des crédits bancaires pour financer son projet. Le texte prévoit, en outre, la conversion de la concession en cession, après la réalisation effective du projet et son entrée en exploitation, avec déduction des redevances de location annuelles payées par l'investisseur. Par ailleurs, le rôle de l'Administration des Domaines de l'Etat, a été limité à l'élaboration de contrats de concession et de cession conformément à la décision de l'AAPI, "ce qui consacre clairement la volonté de l'Etat de tenir l'administration à l'écart de toute décision concernant l'octroie fonciers économiques", affirme le ministre. L'AAPI peut résilier "unilatéralement" les contrats de concession en cas de non-respect des clauses du cahier des charges par les investisseurs, ce qui permettra une récupération "rapide" du foncier économique non exploité pour l'attribuer à d'autres investisseurs, sous réserve de soumet-

tre tout changement d'activité au respect des spécificités de la région et à l'approbation de l'AAPI. La conversion de la concession en cession est étendue, en vertu de ce texte, aux projets d'investissement accordés avant l'adoption de cette loi. Les héritiers ou les ayants-droit peuvent conserver le droit de concession en leur faveur en cas de décès du concessionnaire, tandis que le concessionnaire ne peut, pendant la durée de réalisation de son projet d'investissement, louer, sous toutes ses catégories, sous peine de résiliation. Concernant le rôle du wali, le ministre a précisé qu'il est consultatif, tout comme les autres membres de la commission de wilaya qui sera créée pour le suivi de la régularisation des projets d'investissement accordés dans le cadre des dispositions de l'ordonnance n 08-04 actuellement en vigueur, fixant les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement. M.Faïd a également affirmé que "depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'investissement l'année dernière, nous avons constaté un accueil très favorable de la part des opérateurs économiques, algériens ou étrangers, qui ont exprimé une volonté accrue d'investir dans notre pays".

R E.

PRODUCTION D’HYDROGÈNE VERT

Quatre projets pilotes lancés avant fin 2024

Quatre projets pilotes pour la production d’hydrogène vert seront lancés, d’ici la fin de l’année 2024. C’est ce que le directeur des études et prospectives au ministère de l’Energie et des Mines, Miloud Medjled a annoncé hier depuis la wilaya d’Orant.

Par Sirine R

Ces projets sont en cours d’étude, en partenariat avec des universités et des centres de recherches, a fait savoir M. Medjled dans une déclaration à l’APS en marge de l’ouverture du 13ème Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur (ERA), qui se tient du 2 au 4 octobre au Centre des conventions d’Oran « Mohamed Benahmed ».

« Un ou deux de ces projets seront lancés, avant la fin de l’année 2023, alors que les projets restants seront lancés en 2024 », a-t-il précisé, ajoutant que trois de ces projets sont développés par le groupe Sonatrach, alors que le quatrième sera réalisé dans le cadre d’un partenariat avec les Allemands.

En effet, le Groupe Sonatrach, via ces projets pilotes, vise l’introduction de l’utilisation de l’hydrogène vert dans le fonctionnement des turbines à gaz, mais aussi pour le tester dans le transport par canalisations, dans les futures interconnexions entre l’Algérie et l’Europe (corridor sud), a-t-il encore noté. L’intervenant a rappelé que l’utilisation de l’hydrogène vert, ainsi que toutes les énergies propres, dans les processus de production (mix énergétique) tend à devenir une nécessité. Le ministre de l’Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait souligné, en décembre 2022, l’importance d’un protocole d’entente signé entre le groupe Sonatrach et la société gazière allemande VNG AG, soulignant que cette coopération permettra d’assurer la maîtrise technologique relative à l’hydrogène vert avant 2030. Le ministre avait affirmé que cet accord devrait permettre de lancer « le premier projet pilote » de production de l’hydrogène vert en

Algérie d’une capacité de 50 MW, avec comme objectif principal de maîtriser les technologies relatives à ce domaine.

Ce projet permettra ainsi le transfert de technologie et d’expertise allemandes au profit des cadres algériens, afin de pouvoir passer à l’étape de production commerciale de quantité importante d’hydrogène vert à partir de l’année 2030, selon le ministre.

Sur un autre plan, concernant l’énergie solaire, M. Medjled a indiqué qu’un avis d’appel d’offres a été lancé, récemment, qui permettra de produire pas moins de 2.000 mégawatts, d’ici l’année prochaine, qui viendront s’ajouter aux 15.000 mégawatts déjà existants. En somme, la transition énergétique en Algérie est marche et notre pays se positionne pour devenir un acteur important dans la région en matière des EnR. Selon le ministre de l’énergie, « l’Algérie possède des potentialités considérables en matière d’hydrogène vert, de même qu’elle possède tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial de l’hydrogène vert ».

Il a est à noter qu’une cinquantaine d’exposants prennent part à la 13ème édition du salon ERA, organisée du 2 au 4 octobre en cours, dont une dizaine d’étrangers, représentant trois pays, à savoir la République populaire de Chine, l’Italie et l’Allemagne, a indiqué en marge de la cérémonie d’ouverture, Linda Oulounis, chargée de communication de cet événement.

La cérémonie d’ouverture a été présidée par le représentant du ministère de l’Energie et des Mines, le Directeur général des études et prospectives, Medjled Miloud, qui a insisté dans ses discussions avec les expo-

sants sur la nécessité de développer des projets dans le domaine des énergies renouvelables, de participer à la transition énergétique et à la réduction de la consommation de l’énergie fossile.

Le salon ERA accueille les professionnels nationaux et étrangers, acteurs majeurs de la transition énergétique en Algérie, comme Sonatrach, Gica, Zergoun green energy, Sonelgaz, Techno Cast, Alternate Solar, le Cerefe, le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER), pour ne citer que ceux-là, a-t-on précisé.

Pour cette édition, ERA a choisi de remplacer son ancien intitulé "Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable" par "Salon international de la transition énergétique et des énergies du futur".

« Dans une démarche inclusive en concertation avec ses partenaires, ERA a décidé de renforcer son identité en regroupant les énergies renouvelables, les énergies propres et le développement durable en un seul intitulé (transition énergétique) en y intégrant les énergies du futur déjà présentes en Algérie, principalement à travers les installations solaires, les projets de développement de l’hydrogène vert, annoncées dans les études prospectives », indiquent les organisateurs.

Un riche programme de conférences est organisé en marge de l’exposition, portant sur divers thèmes comme « les énergies renouvelables en Algérie: état des lieux et perspectives », « la transition énergétique à Sonatrach », « perspectives de développement de la filière Hydrogène vert » et « La sécurité énergétique en Algérie : enjeux, stratégies et perspectives ».

CERTIFICATION

Le GICA Béton de Chlef certifié aux normes européennes

Le Groupe industriel des ciments d’Algérie (GICA), via sa filiale de Chlef (Entreprise de cimenterie et dérivées d’Ec-Cheliff), a obtenu un certificat de conformité aux normes européennes (CE) pour un nouveau produit. Il s’agit du « Gica Béton » CEM I 42.5R. Cette certification aux quatre premières obtenues mars dernier, notamment le GICA Béton (N42.5), le GICA Bâtiment (N32.5), le GICA Réalisations (N52.5) et le GICA Antigél (N42.5N-SR5).

Le directeur de l’Entreprise, Djamel Soualmia, a indiqué, en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe du l’habitat que « leur service a récemment obtenu la certification européenne pour un cinquième produit de l’entreprise, à savoir le ciment GICA Béton CEM I 42.5R ».

Le même responsable a expliqué que ce produit « est un ciment Portland à haute performance pour le béton, ayant une résistance rapide à court terme, spécialement conçu pour les régions froides, en particulier pendant l’hiver, où la durée de décoffrage doit être courte ».

Un produit, selon ses explications, ayant une résistance « à la compression dépassant les 20 mégapascals en deux jours ».

L’Entreprise de cimenterie et dérivées d’Ec-Cheliff œuvre à répondre aux demandes du marché et fabrique du ciment conforme aux normes européennes et internationales, ce qui permet de le commercialiser vers des destinations internationales à l’avenir, a souligné le locuteur.

Disposant de trois lignes de production, l’Entreprise a une capacité de production 4,2 millions de tonnes de ciment et 3,6 millions de tonnes de clinker. Actuellement, l’entreprise produit sept produits, dont cinq ont obtenu la certification conforme aux normes européennes et aux normes.

Agence

SAISON ESTIVALE 2023

Le ministère du tourisme dresse son bilan

Le ministère du tourisme dresse son bilan de la saison estivale 2023. Selon les chiffres présentés par le ministre, Mokhtar Didouche, hier à Alger, à l’ouverture des travaux de la réunion nationale des cadres du secteur consacrée à l’évaluation de la saison estivale 2023, près de 1,5 million de touristes étrangers ont visité l’Algérie entre janvier et août 2023.

Les wilayas du Sud avait enregistré elles seules 26 000 touristes étrangers 2.500 d’entre eux ayant bénéficié des procédures d’octroi du visa sur place.

Plus de 140 millions d’estivants ont fréquenté les plages (437 autorisées) cette saison, a-t-il poursuivi. « Nous voulons relancer le secteur et la promotion de la destination Algérie à l’étranger. L’ouverture de nouvelles liaisons aériennes directes entre la capitale française et les villes du sud du pays a contribué à cette évolution. Ces liaisons directes seront renforcées dès la prochaine saison touristique » a-t-il assuré. Sur un autre registre, le ministre a fait savoir que l’Algérie a réalisé 33 milliards de DA de recettes durant cette saison estivale.

Poursuivant son intervention, M. Didouche a assuré que le nombre d’établissements hôteliers augmentera sensiblement au cours des prochaines années : « Au cours de l’année 2022, nous avons réceptionné 47 nouveaux hôtels et 26 en 2023, ce qui a permis la création de 4000 nouveaux postes d’emplois directs. Nous avons également enregistré le lancement de 743 projets du secteur à travers le pays avec la réalisation de 123 nouveaux plans d’aménagement touristique » a-t-il souligné, tout en saluant le rôle de l’artisanat dans cet élan remarquable.

Il a poursuivi : "Le secteur a travaillé à la création d’un portefeuille immobilier touristique composé de 249 zones d’expansion touristique, ce qui comprenait la réalisation de l’étude de 123 plans de développement touristique et l’approbation de 73 d’entre eux. Il existe également 1 400 conteneurs immobiliers destinés à accueillir des projets d’investissement touristique. répartis dans 29 États avec une capacité d’accueil d’environ 190 000 nouveaux lits et la création d’environ 95 000 emplois directs.

S T.

KHENCHELA

Convention entre la Conservation des forêts et la Fédération nationale des chasseurs

La Conservation des forêts de la wilaya de Khenchela a signé samedi une convention avec la Fédération nationale des chasseurs, à l'effet de faciliter et d'encadrer la chasse au gibier sauvage dans les différentes communes de la wilaya.

Le document, valable pour toute la saison de chasse 2023-2024, a été signé, au cours d'une cérémonie organisée au siège de la Conservation des forêts, par Djadid Okkazi, en sa qualité de conservateur des forêts, et Tayeb Abbaoui, représentant à Khenchela de la Fédération nationale des chasseurs. Les deux parties ont convenu, aux termes de l'accord signé, que les chasseurs limiteront leur activité de chasse dans 3 zones déterminées, à savoir les forêts de Bougherdaïne, dans la commune de Kaïs, de Ketfa Essaouda, dans la commune de Bouhmama et de Ras Serdoun, dans la commune du chef-lieu de wilaya.

L'accord signé entre la Conservation et la Fédération des chasseurs, qui regroupe 368 chasseurs au sein de 12 associations, a également déterminé les gibiers autorisés à la chasse durant la saison 2023-2024, en l'occurrence le lièvre et la perdrix Gambia.

De même que la convention fixe les journées de chasse aux samedis de la première et dernière semaine de chaque mois, et limite à deux proies à chasser par jour (un lièvre et une perdrix Gambia) par chacun des chasseurs. La Conservation des forêts a récemment initié une formation pour les chasseurs, au cours de laquelle il a été rappelé les types de mammifères et d'oiseaux autorisés à la chasse, ainsi que les règles d'éthique entourant cette activité et la législation en définissant les conditions, en particulier le type d'armes à utiliser. Dans la wilaya de Khenchela, la saison de la chasse est ouverte du 15 septembre 2023 au 1er janvier 2024, comme le stipule l'arrêté de la wilaya n 11-62 du 14 septembre 2023, définissant les périodes de chasse, les espèces chassables et le nombre autorisé pour chaque chasseur, approuvés par le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique.

VULGARISATION AGRICOLE

Priorité aux filières stratégiques à Ouargla et In-Salah

La priorité aux cultures stratégiques, l'amélioration de la production et de la rentabilité focalisent, dimanche dans les wilayas d'Ouargla et d'In-Salah, les activités de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, placée cette année sous le thème "L'innovation et la technologie agricole pour faire face aux effets des changements climatiques".

A Ouargla, une série de mesures ont été, à ce titre, prises et consistant en l'extension des terres arables pour l'accroissement de production des filières agricoles stratégiques, dont la céréaliculture, la phœniciculture, les maraichages et la production des viandes rouges et blanches, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Tadj Merzougui, lors de la célébration de cette journée. Les responsables locaux s'emploient, dans ce sillage, à améliorer le rendement agricole, notamment céréalier et l'élevage camelin à la faveur de la délimitation des surfaces de production des cultures fourragères, le développement des régions frontalières, l'aménage-



ment et la préservation des cultures oasiennes, a fait savoir le même responsable. Intervenant en ouverture de cette manifestation, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, a appelé les organismes publics et privés ayant trait au secteur de l'Agriculture de fournir davantage d'efforts pour développer les segments culturels, appuyer les investissements et

accorder toutes les facilités notamment aux filières culturelles stratégiques en vue d'atteindre un développement économique global dans la région. Par ailleurs, le DSA de la wilaya d'In-Salah, Alleul Alaoui, a, dans son intervention, indiqué que la DSA table, au titre de la saison agricole 2023/2024, sur la réalisation d'une importante production

céréalière irriguée sous-pivots sur une surface emblavée globale de plus de 900 ha. Pour leurs parts, les partenaires du secteur de l'Agriculture d'In-Salah, en l'occurrence la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) ont manifesté tout l'intérêt voulu pour accompagner les promoteurs agricoles et les céréaliculteurs, en leur accordant toutes formes d'appui pour relancer les activités agricoles. La Journée nationale de la vulgarisation agricole a été mise à profit pour distinguer des agriculteurs et promoteurs ayant contribué effectivement à la réalisation des meilleures productions dans divers segments culturels.

MILA

Plus de 6.000 hectares désignés pour des baux d'amodiation aux associations de chasseurs

Les services de la conservation des forêts de Mila ont déterminé 6.123 hectares de terres devant faire l'objet de baux d'amodiation (location) au profit des associations de chasseurs de la wilaya au titre de la saison de chasse 2023-2024, a-t-on appris samedi auprès de cette conservation. Selon Manal Hanniche, chef du service de protection de la faune et de la flore, la superficie dédiée à la chasse est répartie sur 15 zones dans les communes de Hamala, de Terrai Bainen, de Tessala

Lemtai, d'El Ayadi Barbes, de Derradji-Bousselah, de Tassadane Haddada, d'Ouled Khalouf, d'Amira Arres, de Chigara, de Ferdjioa, de Yahia Beni Guecha et de Minar Zarza. Selon cette source, la conservation des forêts de Mila a adressé une correspondance à la direction de la réglementation et des affaires générales, sollicitant l'approbation des permis de chasse et la préparation d'un projet d'arrêté fixant les conditions de pratique de la chasse dans la wilaya de Mila, les espèces chas-

sables et le nombre de gibier autorisé pour chaque chasseur, "en attendant le début de l'opération de location des zones de chasse". Mme Hanniche, précisant que seize (16) associations regroupant 757 chasseurs activent actuellement dans la wilaya de Mila, a également souligné les efforts déployés depuis 2021 par le secteur forestier en matière de dénombrement annuel du gibier dans les zones de chasse disponibles dans cette wilaya.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Numériser les entreprises

Les participants à un séminaire régional sur «la formation et la numérisation dans l'économie» ont souligné, samedi à Bordj Bou Arreridj, la «nécessité de prêter davantage d'attention à la formation» et de «préparer le terrain à la numérisation dans les entreprises économiques». Lors d'une allocution prononcée à cette occasion, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Tahar Boulouar (ANCA), a déclaré que la formation et la numérisation sont «des éléments essentiels du développement économique, dans tous les pays, car ils permettent d'atteindre les objectifs de développement en général et les objectifs économiques en particulier». Il a indiqué que l'objectif de cette rencontre est de «sensibiliser les commerçants, les opérateurs économiques et les artisans à la nécessité de prêter attention à la formation et

de généraliser la numérisation dans tous les domaines économiques, comme l'encouragement du paiement électronique». Il a ajouté que l'association qu'il dirige «s'emploiera à intensifier les campagnes de sensibilisation dans ce domaine, tout au long du dernier trimestre de l'année en cours». Pour sa part, M. Farouk Rachi, représentant de cette même association dans la wilaya de Constantine, a fait savoir que les résultats obtenus par l'opérateur économique, ou l'artisan, sont «parfois en-deçà des objectifs assignés, simplement parce que l'opérateur en question n'a pas suivi une formation appropriée dans le créneau dans lequel il active». Dans d'autres cas, «il rencontre des difficultés en matière de commercialisation de ses produits, ou enregistre un retour de ses marchandises, parce qu'il n'a pas été formé à

produire selon les normes requises sur les marchés internationaux», a ajouté M. Rachi. De son côté, M. El Hachemi Yaïche, vice-président de l'Association nationale des commerçants et artisans, et représentant de la wilaya de M'sila, a souligné que la formation «vise à améliorer la qualité de la production de l'opérateur économique et la rend conforme aux exigences du marché et de la technologie, lui permettant ainsi d'être concurrentiel, tout en maîtrisant les technologies modernes grâce à la numérisation qui permet, d'une part, de gagner un temps précieux, et d'éliminer, d'autre part, les facteurs menaçant tout système économique, comme la bureaucratie et la corruption, notamment». Pour lui, «la généralisation d'une numérisation maîtrisée contribue à l'élimination des ces facteurs qui constituent un obstacle majeur pour les opé-

rateurs économiques». Le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, intervenant à cette occasion, a salué cette initiative, affirmant que la numérisation est un processus important dans l'organisation des opérations commerciales. Il a indiqué, à ce propos, que la wilaya, «compte tenu de son dynamisme économique et de son tissu industriel, aspire à l'exemplarité dans la mise en œuvre de la politique des plus hautes autorités du pays en matière de numérisation». Ce séminaire régional, initié par l'Association nationale des commerçants et artisans, était organisé au Centre des loisirs scientifiques Ali-Benhala, sous l'égide du wali, et en coordination avec la direction du commerce et de la promotion des exportations. Des opérateurs économiques et des artisans de six wilayas de l'est du pays y ont pris part.

Le monde a besoin d'un nouvel esprit

Dans son ouvrage par-delà nature et culture[1], l'anthropologue du Collège de France Philippe Descola différencie les sociétés selon les rapports qu'elles établissent entre nature et société, humains et non humains, animés et inanimés. Avec les crises de l'énergie, sociales et du climat, la « vérité » du rapport entre nature et société est en train de changer. La statue de la Liberté tiendra-t-elle encore longtemps ?

Suite et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

Après avoir fait profil bas pour accumuler des forces, la Chine est devenue « agressive » et le monde ne peut plus aller comme avant. Pouvant affirmer son leadership, elle le doit, face aux dégâts naturels et sociaux causés par le rapport à la nature, il faut, comme elle le comprend, rétablir une harmonie entre société et nature, humains et non humains. Par harmonie, il faut entendre une harmonie par-delà l'unité contradictoire et complémentaire de la nature et de la société. Cette unité est au cœur de la dynamique des choses. L'harmonie ne se conçoit pas hors de l'unité des contraires, mais dans leur alternance. Du point de vue réel, cela peut signifier une inversion dans les rôles actif et passif, une substitution de la domination de la nature par la société, par une domination de la nature sur la société (pensez à la vie préindustrielle avec les énergies renouvelables). L'harmonie en période de domination de la société ou de la nature, c'est l'harmonie avec la domination en cours. En automne, il faut se préparer à l'hiver et non à l'été. L'harmonie consiste à être au plus près du cours des choses, pour mieux en tirer avantage ou moins en souffrir.

La compétition en décroissance

C'est la compétition et les conditions de la compétition qui vont décider du cours des choses. Les conditions sont en train de se dégrader. Il est donc urgent que l'humanité comprenne qu'un cycle se termine. La compétition ne s'effectuera plus dans des conditions de croissance économique. Les Occidentaux à la langue fourchue, et le monde avec eux, continuent de parler de croissance pendant qu'ils s'adapteront à la décroissance. Pour les anciennes puissances, la compétition consistera désormais à moins décroître que les autres. Pour les sociétés pauvres, il s'agira de retrouver des croyances qui les protégeront de la déflation.

Le rapport entre la société et la nature est en train de se renverser. On ne pourra se protéger, survivre, qu'en protégeant la nature. La compétition pourra être dite de survie. Il est donc urgent d'insuffler un nouvel esprit à l'ordre mondial afin que puissent être épargnées à l'humanité les catastrophes programmées par la compétition des anciennes puissances et leur rapport extractif à la nature. Il faut préférer, aux dires de voix de plus en plus nombreuses, le biocentrisme à l'anthropocentrisme. L'Univers n'est pas là pour servir l'Homme sans que l'Homme ne serve en retour l'Univers ; la nature n'est pas là pour servir la société sans que la société ne serve en retour la nature. Seule la progression d'un tel esprit dans l'humanité pourrait défaire les intérêts acquis réactionnaires sans trop de dommages. Le rapport asymétrique de la société à la na-

ture, des humains aux non-humains, est à la base du rapport asymétrique dans la société, entre humains. L'esclavage repose sur un tel partage entre nature et société : une partie de l'humanité est rejetée hors de la dignité humaine. La domination d'une race sur les autres, ou racisme systémique[8], rejette une partie de l'humanité hors de l'humanité. L'idéologie occidentale des droits humains s'accommode d'une réalité mondiale dominée par l'inégalité des races et des cultures. Cela se voit au sein même des sociétés riches. Cette idéologie permet d'imputer aux sociétés pauvres ce que les sociétés riches causent au monde. Elle inverse les responsabilités. Les responsables africains seraient responsables de la situation des droits humains dans leur société sans regard au poids de ces responsables et de leur société dans le monde. Il est plus facile de trouver une réponse à la question pourquoi un chef africain animiste[9] vend des Africains pour acheter des armes européennes, qu'à la question pourquoi un naturaliste qui élève l'humain au-dessus du non-humain vend des armes non humaines pour acheter des esclaves humains. Il élève l'humain au-dessus du non humain d'un côté et d'un autre, dans son troc, égalise du non-humain et de l'humain. Dans le commerce de gré à gré, on oublie souvent le rapport de forces, le rapport d'asymétrie préexistant.

Quid de la croissance démographique africaine

C'est la surproduction mondiale qui est à l'origine de la surcroissance démographique africaine. Elle continue de l'entretenir. C'est l'offre agricole mondiale en échange de l'offre de matières premières naturelles qui déséquilibre le rapport entre la croissance démographique et la croissance économique en Afrique. L'erreur à laquelle l'Algérie de l'indépendance a cru, c'est que cette surproduction agricole pouvait être au service de son industrialisation. Elle a cru pouvoir faire ce que les anciennes puissances ont fait (pensez à l'économie politique de David Ricardo). Elle a ainsi laissé tomber ce qu'elle pouvait faire, pour ce qu'elle ne pouvait pas. Elle a quitté le chemin qu'elle pouvait emprunter (path dependency) et ne retrouve pas son chemin. Elle avait quitté sa trajectoire qu'elle ne pouvait que seulement modifier.

Dans une économie fermée, croissance économique et croissance démographique doivent s'accorder. Dans l'économie mondiale, c'est la répartition de la production qui distribue et entretient la population en populations riches et pauvres, qui déséquilibre les rapports en Afrique de la production matérielle et de la croissance démographique. On ne peut donc séparer la croissance démographique africaine de la croissance économique mondiale. Dans la croissance économique mondiale se fait la répartition des richesses, des populations riches et pauvres. Le monde soumet donc l'Afrique à la consommation de sa surproduction (souvent subventionnée parce que marginale) et à l'exportation de ses ressources minières, jusqu'à ce que la croissance mondiale

et la répartition des richesses ne le permettent plus, jusqu'à ce que les populations africaines qui vivent de la croissance mondiale et non de leur accumulation doivent se suicider en mer ou en terre.

En guise de conclusion. Il ne servira à rien aux pauvres d'Afrique d'attendre des riches occidentaux qu'ils reconnaissent leur responsabilité dans leur situation actuelle. Responsables des dégâts que leur force géologique a déclenchés dans leur environnement, du comportement des élites africaines qui échangent leurs matières humaines et non humaines contre le produit de leur industrie pour leurs commodités, se faire la guerre et subsister parmi les nations. Il y a certes commerce de gré à gré, mais dans quelles conditions et pour quel but ? Le monde doit revenir des anciennes croyances dominantes. Le monde occidental ne sera pas le premier à les abandonner, trop à perdre matériellement et pas suffisamment encore perdu, trop vieux aussi pour pouvoir changer. Entre la France et l'Algérie par exemple, contrairement à ce que l'on entend dire, le plus attaché au passé n'est pas celui que l'on veut faire croire. Le monde pauvre doit renoncer à l'illusion que continuent de nourrir les croyances occidentales. Il faut revoir les dichotomies qui structurent les croyances : nature/société, nécessité/liberté pour pouvoir faire corps social, se soustraire à la gravitation centrifuge des anciens centres mondiaux. Le monde a besoin d'un nouvel esprit, il émerge plus nettement en Extrême-Orient, mais pas seulement. La Chine n'est pas seule à ré-émerger. Le monde change plus vite qu'il ne croit, que ne changent ses croyances, et l'humanité la plus avantagée ne veut pas changer. Le monde changera de gré ou de force, crises ou opportunités, sobriété ou pauvreté, nouveaux peuples, nouvelles sociétés. Plus l'Occident mettra du temps à comprendre que le monde a besoin d'un nouvel esprit, plus le monde pauvre restera attaché aux promesses des croyances dominantes, plus le monde souffrira de la guerre et de la pauvreté.

[7] Ainsi est désignée l'ontologie occidentale qui oppose nature et société par l'anthropologue français Philippe Descola.

[8] On ne confondra pas le racisme érigé en système et le racisme ordinaire que l'on retrouve au sein même de la « race ».

[9] Selon Ph. Descola, face à un autrui quelconque, humain ou non humain, l'animiste suppose qu'il possède une intériorité similaire et une physicalité hétérogène, le naturaliste quant à lui supposera que son intériorité est différente et sa physicalité analogue.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif
ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

SELON LE MINISTRE DES FINANCES

Les réformes structurelles devraient se poursuivre en Arabie saoudite

L'Arabie saoudite poursuivra ses réformes budgétaires et structurelles alors que le Royaume se lance progressivement dans un parcours de diversification économique, conformément aux objectifs énoncés dans l'initiative Vision 2030: c'est ce qu'a déclaré un haut responsable du gouvernement. Le ministre saoudien des Finances, Mohammed al-Jadaan, affirme que la mise en œuvre continue de ce plan ambitieux est nécessaire pour que le Royaume catalyse sa croissance économique et maintienne sa viabilité budgétaire. Le ministre ajoute que le programme gouvernemental aiderait l'Arabie saoudite à développer des secteurs économiques prometteurs, à attirer les investissements, à stimuler la croissance industrielle, à augmenter le pourcentage de contenu local et à promouvoir les exportations non pétrolières, selon la déclaration pré-budgétaire du ministère des Finances. Dans cette dernière, le ministère souligne que «le Royaume continue de soutenir les programmes de protection sociale et de progresser pour mener à bien les objectifs du programme de viabilité budgétaire».

Il ajoute: «Ces objectifs ont été atteints en orientant les dépenses expansionnistes vers la mise en œuvre de grands programmes, projets et stratégies sectorielles et régionales visant à contribuer à la croissance du produit intérieur brut, à attirer les investissements et à stimuler l'économie locale.»

Selon M. Al-Jadaan, l'Arabie saoudite est restée résiliente sur le plan financier au cours des dernières années, alors que le monde faisait face à des difficultés économiques en raison de divers facteurs, notamment la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques.

TUNISIE

70% des jeunes chômeurs sont pris en charge par leurs parents

Pour subvenir à leurs besoins, 70% des jeunes chômeurs sont pris en charge par leurs parents tandis que 35,8% puisent dans leur épargne 11% reçoivent des transferts d'un membre de la famille. Environ 31,5 % des femmes en chômage sont aussi prises en charge par leur époux.

Selon une enquête réalisée par les Nations Unies (Bureau du Coordonnateur Résident en Tunisie), l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement et publiée hier vendredi 29 août 2023, sur l'ensemble de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans au sein des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Gafsa et Monastir, la vulnérabilité des jeunes chômeurs repose entre autres sur leur dépendance financière vis-à-vis de la famille et des proches.

Le degré d'autonomie des jeunes chômeurs semble relativement faible, selon les résultats de l'enquête. Seuls 6,5% estiment être totalement autonomes, contre 54,6% pas du tout autonomes. Un grand écart est constaté entre hommes et femmes. Environ 70 % des femmes en chômage indiquent qu'elles ne sont pas du tout autonomes.

L'enquête internationale révèle également que beaucoup de jeunes chômeurs semblent globalement découragés par leurs relations sociales et ce qu'elles peuvent leur apporter. La majorité ont des relations so-



ciales peu développées et évoquent le rôle primordial de la famille, qui offre conseil, encadrement et soutien moral et financier. En général, ils n'ont pas tous la même per-

ception ni les mêmes attentes quant à leur environnement et aux liens avec leurs pairs mais ils considèrent que la famille est un appui déterminant.

LIBYE

Medsky Airways a opéré le premier vol commercial Tripoli-Rome depuis près de 10 ans

La compagnie aérienne libyenne Medsky Airways a opéré le premier vol commercial Tripoli-Rome depuis presque 10 ans. 25 passagers ont ainsi pris le départ depuis l'aéroport de Mitiga ce samedi 30 septembre 2023, après un vol d'essai effectué le 24 juillet par la compagnie italienne ITA Airways à partir de la capitale italienne.

La liaison entre les deux villes demeure pourtant suspendue

par la Commission de l'Union européenne, qui avait interdit le 11 décembre 2014 aux transporteurs libyens, le survol de son espace pour des raisons sécuritaires liées à la guerre que traversait alors le pays.

On ignore la teneur des négociations qui ont conduit à cette exception faite pour Medsky Airways qui proposera dès lors selon nos sources, 2 vols hebdomadaires directs à destination de Rome. Les autorités ita-

liennes n'ont pas commenté l'événement, mais le gouvernement libyen a déclaré que cela est le fruit «d'efforts intensifs pour lever l'interdiction européenne sur l'aviation civile libyenne». Abdelhamid Dbeibah, le Premier ministre, avait par ailleurs affirmé début juillet que «le gouvernement italien nous a informés de sa décision de lever l'embargo aérien imposé à l'aviation civile libyenne». Pour gagner l'Europe, les voya-

geurs de Libye étaient jusque-là obligés de se rendre dans des aéroports non frappés par l'interdiction, notamment ceux du Caire et de Tunis. «Cela permettra aux Libyens de voyager beaucoup plus facilement vers l'Europe et atténuera les difficultés liées à l'interruption qui dure depuis près de 10 ans» a déclaré Hamdi Zanad, directeur de l'escale de Medsky à l'aéroport de Mitiga.

LIBAN

Le budget 2023 rejeté par la commission du Budget et des Finances

La commission parlementaire du Budget et des Finances a rejeté et renvoyé au gouvernement sortant le projet de budget de l'exercice 2023 que le conseil des ministres avait approuvé le 16 août et envoyé au Parlement pour être entériné.

La commission parlementaire du Budget et des Finances a rejeté le projet de budget de l'exercice 2023 que le conseil des ministres avait approuvé le 16 août et envoyé au Parlement pour être entériné.

Les blocs parlementaires n'étaient déjà pas enthousiastes pour engager des discussions sur ce projet de loi, soumis en dehors des délais constitutionnels prévus.

Lors d'une réunion consacrée à l'examen de ce projet de loi, le 18 septembre dernier, certains parlementaires avaient jugé le projet "périmé" et avaient proposé au cabinet d'in-

clure dans le budget 2024 les points nécessaires.

Le président de la commission des Finances et du Budget, le député Ibrahim Kanaan, a présenté jeudi son rapport final sur le projet de loi du budget pour l'exercice 2023 à la présidence du Parlement. Il y évoque les raisons du rejet du projet.

Il explique, d'abord, que le projet de budget 2023 a été reçu par les députés avec neuf mois de retard, par rapport au délai constitutionnel, et neuf mois après la date d'exécution, soit à la fin de l'exercice. Cela fait perdre au budget tout sens, selon l'article cinq de la loi sur la comptabilité publique, qui détermine le budget comme une autorisation permettant au gouvernement de percevoir et de dépenser.

Selon la Constitution, le budget aurait dû

être envoyé il y a un an et voté avant la fin de l'année 2022 ou de janvier 2023.

"Quelle est la finalité d'un budget lorsque le gouvernement a dépensé et renvoyé au Parlement un budget pour légiférer sur ce qu'il a fait et sans aucun compte financier?" s'interroge-t-il.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé la fin de l'étude et l'approbation du projet de budget pour 2024. "Alors, pourquoi encombrer le Parlement avec l'étude de deux budgets, dont l'un est arrivé à expiration et a été finalisé à la clôture de l'exercice budgétaire "comme un fait accompli?" demande-t-il. M. Kanaan a rappelé dans son rapport qu'il est nécessaire de renvoyer le projet de budget pour 2024 dans les délais, conformément aux normes constitutionnelles et statutaires. Il en va de même pour la coupe des comptes

vérifiés de l'année précédente conformément à l'article 87 de la Constitution.

Rappelons, dans ce cadre, que l'avant-projet du budget pour l'exercice 2024, préparé et soumis par le ministère des Finances fin août, a été examiné et approuvé le 12 septembre par le Cabinet et envoyé au Parlement pour être entériné.

Commentant ce rejet, le député Ghassan Hasbani (Forces libanaises), affirme que "le projet de loi de finances 2023 a été déposé durant le 9e mois de l'année en cours, ce qui est bien trop tard pour qu'il puisse être discuté alors que la quasi-totalité des dépenses a été effectuée, outre le fait qu'il est anticonstitutionnel".

Et M. Hasbani d'ajouter qu'il est plus productif de discuter du budget 2024 que de celui de 2023.

RAPPORT BEI

Deux banques sur trois en Afrique subsaharienne s'associent à des fintechs pour une transformation numérique

Le rapport souligne que les banques considèrent les fintechs à la fois comme une opportunité et une menace. La majorité des acteurs historiques du secteur bancaire s'allient à ces sociétés agiles qui révolutionnent le monde de la finance pour profiter de leurs innovations, mais une partie non négligeable d'entre eux les classent parmi leurs préoccupations majeures.

Deux tiers des banques actives en Afrique subsaharienne nouent des accords de coopération avec des sociétés de technologies financières (fintechs), s'y associent ou y investissent, selon un rapport publié le 27 septembre par la Banque européenne d'investissement (BEI). Le rapport se base sur une enquête menée auprès de 33 banques d'Afrique subsaharienne en février et mars 2023. Il précise que les entreprises de technologies financières disposent d'un savoir-faire technologique dont les banques ont besoin, tandis que celles-ci peuvent compter sur une large clientèle, ce qui fait de la coopération ou du partenariat une voie évidente vers la poursuite de la croissance de ces deux types d'entreprises financières. Mais les relations entre les acteurs historiques du secteur bancaire et les jeunes pousses de la finance semblent plus complexes. Pour les banques traditionnelles, les sociétés de technologies financières peuvent représenter à la fois une opportunité et une menace, de sorte qu'il est assez difficile de classer leurs incidences. La concurrence exercée par les fintechs est citée comme une source d'inquiétude par 30% des banques interrogées, ce qui la place au quatrième rang dans le classement des préoccupations majeures des banques, juste derrière le coût ou la disponibilité des financements en devises étrangères (70%), le coût ou la disponibilité des financements en monnaie locale (57%) et la détérioration de la qualité des actifs (47%).

Le rapport révèle d'autre part que les services numériques constituent aujourd'hui une activité fondamentale des banques opérant au Sud du Sahara. Ces services numériques se concentrent sur des fonctions bancaires clés, notamment le transfert d'argent au niveau national (87 % des banques sondées), le paiement de factures ou de fournisseurs (83 %), la réception de paiements provenant de clients (80 %) et le paiement pour l'achat de biens en magasin (79 %).

L'écrasante majorité des banques investissent dans la digitalisation
Le pourcentage de banques proposant des services plus complexes en ligne, qui permettent par exemple de solliciter un prêt, une carte de crédit ou l'ouverture d'un compte, avoisine les 40 %, mais 20 % d'autres établissements bancaires en moyenne prévoient d'élargir leur offre numérique afin d'y inclure ces services. Les banques d'Afrique subsaharienne adoptent plusieurs stratégies pour accélérer leur transformation numérique. Plus de 90 % d'entre elles réalisent des investissements à la fois dans leurs infrastructures numériques et le renforcement des compétences numériques de leur personnel. Confirmant l'impact fondamental et transformateur de la mutation numérique de leur secteur, 90 % des banques re-manient également leur structure organisationnelle pour l'adapter à leur offre de services numériques. Les préoccupations en matière de collecte de ressources et de cybersécurité constituent des obstacles majeurs à la poursuite de la transformation nu-

mérique. Quelque 38 % des banques citent l'insuffisance de fonds collectés comme une entrave majeure ou sévère à l'intensification de leur mutation numérique, tandis que 28 % d'entre elles considèrent la cybersécurité comme le principal problème à cet égard. Le rapport montre d'autre part que les banques actives en Afrique subsaharienne poursuivent le resserrement de leurs critères d'octroi de crédits. 14 % seulement des banques sondées prévoient d'assouplir leurs critères d'octroi, tandis que 45 % pensent les durcir, laissant entrevoir un resserrement net chez 31 % des banques, un pourcentage beaucoup plus élevé que celui enregistré en 2022 (13%).

Amélioration de l'engagement en faveur du climat
Dans ce cadre, les facteurs limitant les prêts continuent d'être plus contraignants pour les petites et moyennes entreprises (PME) que pour les grandes entreprises. L'absence de garanties acceptables et les mauvais antécédents de crédit restent les principaux problèmes gênant l'obtention de crédits pour les PME. 45 % des banques qualifient ces deux facteurs d'entraves majeures ou sévères pour les PME. Bien que les banques rencontrent également ces problèmes lorsqu'elles prêtent aux grandes entreprises, elles sont davantage enclines à les considérer comme des entraves modérées ou mineures. Plusieurs autres facteurs constituent également des obstacles notables à l'octroi de prêts au secteur des petites et moyennes entreprises, dont les problèmes de qualité des ac-

tifs, le manque de projets bancaires, l'insuffisance de fonds propres et la concurrence résultant de l'augmentation des prêts au secteur public. Ces derniers ont enregistré une montée en puissance, ce qui a provoqué une intensification de l'effet d'éviction au détriment du secteur privé. 29 % des banques ayant pris part à l'enquête font état d'encours sur des entités souveraines supérieurs à 20 % des actifs, tandis qu'une banque sur huit déclare des encours de ce type supérieurs à 40 %. Les banques d'Afrique subsaharienne démontrent par ailleurs une volonté constante d'améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes dans le domaine de la finance. À preuve : 65 % des banques ont mis en place une stratégie en matière d'égalité des sexes, et 19% d'établissements bancaires supplémentaires envisagent de le faire. Sur un autre plan, le rapport indique que l'engagement des banques interrogées à faire face aux effets du changement climatique s'est amélioré. 59 % de ces banques ont déjà mis en place une stratégie de lutte contre le dérèglement climatique et 22 % en envisagent l'élaboration. Autrement dit, quatre banques d'Afrique subsaharienne sur cinq pourraient bientôt disposer d'une stratégie formelle en faveur du climat. En outre, 65 % des banques sondées tiennent compte des risques climatiques lors de l'évaluation d'un nouveau client ou de l'instruction d'un nouveau projet, et 23 % prévoient de le faire.

CAMEROUN Camtex Lab, un projet d'incubateur pour les PME de la confection textile à base de coton

Le Cameroun produit actuellement en moyenne 300 000 tonnes de coton par an, avec un pic de 330 000 tonnes et des projections réelles à 370 000 tonnes. La branche transformation est néanmoins très peu développée, avec à peine 2% des totaux transformés sur place. L'Université de Maroua au Cameroun et le Bureau camerounais de mise à niveau des entreprises ont signé une convention de partenariat pour opérationnaliser la Cameroon Textile Laboratory (Camtex Lab) à l'École nationale supérieure polytechnique de Maroua. Cette initiative du projet ProCoton porté par la Coopération allemande, consiste en un incubateur de PME/PMI visant à développer la chaîne de valeur coton-textile-confection au niveau local. « Le BMN se propose de développer formellement Camtex Lab pour pérenniser l'action du projet ProCoton, avec en perspective l'installation (...) à l'Université de Maroua, d'une petite unité industrielle complète dénommée Microspin, pour la transformation des fibres de coton en fils » explique Chantal Elombat, directrice du BMN. « Le choix de l'Université de Maroua, via son École nationale supérieure polytechnique au titre de partenaire stratégique, est apparu comme une évidence. L'EN-SPM dispose, en effet, de l'expertise nécessaire dans les activités d'étude d'impact environnemental, de construction de bâtiments pouvant abriter Camtex Lab, et l'installation des équipements solaires, pour ne citer que ces compétences ». Investir au Cameroun rappelle que le BMN a réalisé en 2022 une étude de positionnement stratégique de la filière textile-confection dans le pays. Celle-ci révèle qu'à peine 2% de la production cotonnière nationale est transformée localement. Le reste est exporté alors même que chaque année, le Cameroun importe massivement de la friperie pour plusieurs centaines de milliards de FCFA. De quoi accentuer le déficit de la balance commerciale. « Le projet Camtex Lab pour lequel le BMN a été sollicité par la GIZ procède de l'idée qu'en créant et en dupliquant de petites industries filaires à l'échelle nationale, notre pays produira du fil de qualité, matériau essentiel dans l'industrie du textile », soutient la directrice du BMN. Cette vision s'inscrit en droite ligne de la Stratégie nationale de développement (SND30), qui vise une transformation locale d'au moins 50% de la production de fibres de coton à l'horizon 2030.

CÔTE D'IVOIRE

Hausse de 11 % du prix minimum garanti au producteur de cacao en 2023/2024

En Côte d'Ivoire, la campagne principale de cacao s'ouvre au début du mois d'octobre de chaque année. Pour ce nouvel exercice 2023/2024, les autorités ont opté pour une revalorisation des prix perçus par les planteurs. En Côte d'Ivoire, le prix d'achat du kilogramme de cacao auprès des producteurs a été fixé à 1 000 francs CFA (1,6 \$) pour le compte de la campagne principale 2023/2024 qui a démarré le 1er octobre. L'annonce a été faite le 30 septembre par Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de

l'Agriculture en marge de l'édition 2023 du Salon International de l'agriculture et des ressources animales (SARA) qui se tient du 29 septembre au 8 octobre prochain à Abidjan. Si ce tarif affiche une hausse de 11 % par rapport à celui de 900 francs CFA (1,4 \$) qui était en vigueur au cours de la campagne précédente, il reste toutefois inférieur à celui en vigueur du côté du Ghana (1,8 \$). Cette revalorisation du prix du cacao intervient dans un contexte où la nouvelle campagne 2023/2024 s'annonce en demi-

teinte. Selon les dernières prévisions de l'industrie, la récolte devrait baisser de près de 20 % d'une année sur l'autre à 1,8 million de tonnes. Il faut noter que le Conseil du Café-Cacao (CCC) avait déjà suspendu en juillet dernier ses ventes par anticipation de la récolte de ladite campagne en raison de la forte saison des pluies qui a affecté les vergers cacaoyers et favorisé plusieurs maladies fongiques. Pour rappel, la filière cacao contribue pour environ 15 % du PIB de la Côte d'Ivoire et génère plus du tiers des recettes d'exportation.

APRÈS L'ACCORD SUR LE BUDGET AMÉRICAIN

La Bourse de Paris progresse

La Bourse de Paris évoluait en hausse lundi, après une semaine passée morose et un accord budgétaire signé in extremis ce week-end aux Etats-Unis qui écarte, au moins temporairement, la paralysie ("shutdown") du gouvernement fédéral.

L'indice vedette CAC 40 progressait de 0,37% à 7.161,19 points vers 10H25. Vendredi, il avait fini en petite hausse de 0,26%, profitant d'un recul de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe mais freiné par la bataille politique autour du budget américain. Ce week-end aux Etats-Unis, élus républicains et démocrates ont adopté en dernière minute une mesure d'urgence permettant de continuer d'assurer le financement de l'administration fédérale. Mais cette mesure ne vaut que pour 45 jours et elle exclut notablement l'aide à l'Ukraine demandée par la Maison Blanche. Si l'échéance n'est pour l'instant que re-

poussée et que "nous allons probablement devoir à nouveau vivre ce cirque politique", l'accord "est un soulagement pour les marchés", note Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. Les investisseurs parisiens pourront désormais se concentrer sur les données économiques, comme l'indice PMI manufacturier en France, publié lundi par S&P global. Le marché continuait par ailleurs de profiter des données, publiées vendredi, de l'inflation en zone euro, où la hausse des prix à la consommation a chuté à 4,3% sur un an, son plus bas niveau en deux ans, après 5,2% en août. Une "bonne nouvelle" pour Xavier Chopard de LBPAM, même si la hausse des

prix "reste plus de deux fois au-dessus des cibles des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique et la convergence vers cette cible risque d'être longue et incertaine". Pour lui, "la Fed et la BCE en ont fini avec les hausses de taux" et elles "pourraient même commencer à réduire un peu leurs taux à partir du printemps prochain". En conséquence, "la politique monétaire et surtout la revue des anticipations de taux du marché pourrait donc être un moindre frein pour les marchés à partir de maintenant, voir même un léger soutien à l'approche de la fin de l'année".

Le luxe se refait une beauté
LVMH était recherché (+1,06% à 724,00 euros vers 10H20), au même titre que Hermès (+0,90 à 1.745,40 euros) et L'Oréal (+0,79% à 396,30 euros). Le secteur profitait d'un bon indicateur économique en Chine et de l'accord budgétaire américain, deux

marchés importants. Le marché automobile en hausse Les ventes de voitures neuves en France ont poursuivi en septembre leur progression avec une hausse de 10,7% des immatriculations de véhicules particuliers neufs par rapport à septembre 2022, mais 2024 s'annonce moins florissant. Stellantis avançait lundi vers 10H20 de 0,10% à 18,22 euros. Renault prenait 0,58% à 39,10 euros.

Planisware programme son IPO
Le spécialiste des logiciels de gestion de projet a lancé lundi le processus d'entrée en Bourse, visant une première cotation sur Euronext le 11 octobre, avec un prix d'émission entre 16 euros et 18 euros par action. L'entreprise placera au moins 15 millions d'actions existantes et compte ainsi lever entre 241 et 272 millions d'euros, selon un communiqué.

POINT-MARCHÉS

Les marchés à terme européens sont stables

Les actions européennes devaient ouvrir autour de la parité lundi, les traders se préparant à une série de données PMI manufacturières et à la suite d'un accord de dernière minute pour éviter la fermeture du gouvernement américain qui a apporté un certain soutien aux contrats à terme de Wall Street. Les contrats EuroSTOXX50 ont peu changé, tandis que les contrats FTSE ont baissé de 0,2 %. Les dérivés sur l'indice S&P 500 ont légèrement augmenté de 0,5 %. Le flux de nouvelles sur les entreprises a été faible, alors que le dernier trimestre de l'année a commencé. Les télécommunications pourraient être au centre de l'attention après que le FT ait rapporté que BT, Deutsche Telekom, Telefonica et d'autres opérateurs ont demandé à l'UE d'obliger Big Tech à payer une contri-

bution équitable pour l'utilisation de leurs réseaux. BBVA pourrait trouver du soutien après avoir commencé son rachat d'actions pour 1 milliard d'euros (1,06 milliard de dollars). Dans le même temps, UBS a déclaré ne pas être au courant d'une enquête menée par les États-Unis sur des manquements présumés en matière de respect des sanctions, suite à une information parue dans les médias la semaine dernière. BAE Systems semble également bien parti pour démarrer après avoir obtenu un contrat de 4,9 milliards de dollars dans le cadre du programme de défense UKUS avec l'Australie et les États-Unis pour la construction de sous-marins d'attaque.

Les marchés se préparent à la publication de l'indice des prix à la consommation

Après un mois de septembre difficile, les investisseurs seront à la recherche de quelque chose de positif pour démarrer le quatrième trimestre, bien qu'un déluge de données économiques en provenance d'Europe lundi pourrait ne pas leur donner l'élan qu'ils souhaitent. Une série d'indices des directeurs d'achat (PMI) dans le monde entier continue avec l'Europe ce lundi, après les données PMI chinoises au cours du week-end qui ont indiqué des niveaux mixtes de services et d'activité manufacturière le mois dernier. Les marchés ont ressenti la douleur après que les actions, les obligations et les monnaies non libellées en dollars aient chuté le mois précédent, les investisseurs s'étant adaptés à l'idée que les taux d'intérêt américains resteraient élevés plus longtemps. Dans le même temps, la zone euro a été confrontée à des craintes de récession au milieu d'une série d'autres indicateurs, ce qui a mis un frein aux bonnes nouvelles de la semaine dernière selon lesquelles l'inflation dans la zone est tombée à son plus bas niveau en deux ans. Les données définitives de l'indice PMI manufacturier de l'UE, publiées lundi, seront suivies de près après que le rapport préliminaire du mois dernier ait brossé un tableau mitigé de la santé économique de la région; l'indice a montré une hausse en septembre par rapport à son plus bas niveau depuis 33 mois en août, mais il est resté en dessous de la

marque qui sépare l'expansion de la contraction. Les marchés chinois sont fermés toute la semaine pour cause de vacances et les marchés indiens sont fermés lundi, mais cette semaine offrira aux investisseurs et aux banques centrales de nombreux éléments nouveaux, notamment les chiffres du chômage dans la zone euro publiés le même jour et l'indice crucial des prix à la production plus tard dans la semaine. Entre-temps, les prix du pétrole sont de nouveau en hausse ce lundi, annulant une partie des pertes subies vendredi.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 29 Septembre 2023 Valeur : 03 Octobre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		137.1624	137.1774
1	EUR	EURO		145.4744	145.5452
1	GBP	POUND STERLING		167.9471	168.0272
100	JPY	JAPANESE YEN		92.2286	92.2449
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7842	18.7889
1	CHF	SWISS FRANC		150.7445	150.8273
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		101.9871	102.0058
1	DKK	DANISH KRONE		19.5127	19.5165
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6619	12.6655
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9070	12.9129
1	AED	UAE DIRHAM		37.3373	37.3516
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.5718	36.5777
1	KWD	KUWAITI DINAR		444.0350	444.2273
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9499	43.3816
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3187	13.3201
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.9843	28.1280
1	MRU	MAURITANIAN OUGUTYA		3.6076	3.6080
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.8676	179.8676

BOURSE DE TOKYO

L'euphorie après l'évitement du «shutdown» aux États-Unis est

La Bourse de Tokyo a fini lundi en légère baisse, malgré un départ tonitruant grâce à l'accord trouvé de justesse aux États-Unis ce week-end pour éviter une paralysie de l'administration fédérale («shutdown») et un indicateur japonais meilleur que prévu. L'indice vedette Nikkei a cédé 0,31% à 31.759,88 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 1,7% en début de séance. L'indice élargi Topix a perdu

0,39% à 2.314,44 points. La Bourse de Hong Kong était quant à elle fermée lundi, comme les places de Chine continentale, en raison des congés donnés pour la fête nationale chinoise. Républicains et démocrates au Congrès américain ont adopté samedi en dernière minute une mesure d'urgence permettant de continuer d'assurer le financement de l'administration fédérale. Mais

cela ne vaut que pour 45 jours et exclut notablement l'aide à l'Ukraine en guerre demandée par la Maison Blanche. Le marché tokyoïte a aussi initialement salué les chiffres du Tankan, l'indice de confiance des entreprises japonaises publié chaque trimestre par la Banque du Japon, qui s'est avéré meilleur que prévu. Cependant les investisseurs sont pro-

gressivement redevenus prudents au fil de la séance, dans l'attente notamment de l'indice manufacturier ISM aux États-Unis qui sera publié plus tard ce lundi. Un petit «ouf» de soulagement pour l'automobile. Les titres des constructeurs automobiles japonais ont d'abord vivement grimpé après le spectre du «shutdown» écarté aux États-Unis, un marché crucial pour nombre d'entre eux, mais ont

ROYAUME-UNI

Le salaire minimum relevé en 2024

Améliorer la vie des travailleurs. Tel est l'objectif affiché par le camp conservateur au Royaume-Uni. Lundi, le ministre britannique des Finances Jeremy Hunt doit ainsi annoncer au congrès du parti Conservateur que le salaire minimum britannique sera relevé à compter d'avril 2024 pour atteindre au moins onze livres sterling de l'heure (12,67 euros).

«**L**e travail doit payer et nous nous assurons que ce soit le cas», doit faire valoir le ministre, selon des extraits de son discours communiqués dimanche par le parti en amont de sa prise de parole. «C'est la façon dont le parti Conservateur améliore la vie des travailleurs», a-t-il ajouté.

De 10,42 à 11 livres sterling
À la traîne dans les sondages alors que les prochaines élections législatives sont attendues d'ici janvier 2025, les conservateurs multiplient les annonces à l'occasion du congrès annuel du parti qui a débuté dimanche à Manchester. «Nous avons promis (...) d'augmenter le salaire minimum (national living wage) aux deux tiers du salaire médian pour met-



tre fin aux bas salaires dans le pays», doit rappeler Jeremy Hunt selon des extraits de son discours communiqués dimanche par le parti en amont de sa prise de pa-

role. Actuellement le salaire minimum horaire est fixé à 10,42 livres sterling (douze euros), et selon le gouvernement, deux millions de

personnes seront concernées par cette revalorisation. Jeremy Hunt doit également annoncer une réforme du système d'aides sociales afin notamment d'inciter les personnes sans emploi à revenir sur le marché du travail.

«Au moment où les entreprises ont des difficultés à trouver de la main-d'œuvre, environ 100.000 personnes quittent le marché du travail chaque année, vivant des aides sociales», doit-il expliquer, annonçant révision du régime de sanctions. «Ceux qui ne cherchent même pas un emploi ne méritent pas les mêmes aides sociales que ceux qui essaient vraiment d'agir correctement», doit-il insister.

CHINE

L'activité manufacturière ne progresse pas aussi vite que prévu

En septembre, les perspectives ont été assombries par les difficultés rencontrées par le secteur de l'immobilier chinois, une baisse des exportations et un taux de chômage élevé chez les jeunes.

Le moteur productif chinois redémarre mais pas aussi rapidement qu'attendu. De quoi inquiéter les économies développées dont les échanges reposent sur les usines de l'Empire du Milieu. L'activité manufacturière en Chine a en effet progressé à un rythme plus lent en septembre, selon une enquête privée publiée dimanche, alors que la faiblesse de la demande extérieure a pesé sur les perspectives, et ce malgré une hausse de la production. La deuxième économie mondiale semble se sta-

biliser après la mise en place d'une série de mesures, mais les perspectives sont assombries par les difficultés rencontrées par le secteur de l'immobilier, une baisse des exportations et un taux de chômage élevé chez les jeunes.

L'indice PMI du secteur manufacturier calculé par Caixin/S&P Global s'est établi à 50,6 en septembre, contre 51,0 le mois précédent, légèrement au-dessus du seuil de 50 qui sépare contraction et expansion de l'activité. Il s'agit d'un nombre inférieur au consensus, qui ressortait à 51,2.

Selon l'enquête, la production industrielle et les nouvelles commandes ont progressé en septembre, mais la demande extérieure est restée faible, l'indice des commandes à l'exportation se

contractant pour le troisième mois consécutif. Dans une enquête distincte, Caixin/S&P a indiqué que les entreprises du secteur des services avaient souffert de la faiblesse de la demande ainsi que de la hausse des coûts du travail et des carburants.

L'indice PMI des services calculé par Caixin/S&P Global a de son côté progressé le mois dernier à 50,2, contre 51,8 en août, soit le rythme le plus lent cette année. L'indice PMI composite calculé par Caixin/S&P, qui réunit l'activité du secteur manufacturier et celle du secteur des services, s'est quant à lui replié en septembre à 50,9, contre 51,7 le mois précédent, un plus bas depuis le mois de décembre dernier.

EUROPE GAZ

Les prix chutent en raison de l'augmentation des exportations norvégiennes

Les prix de gros du gaz néerlandais et britannique ont baissé lundi matin, l'augmentation de l'offre norvégienne, les températures anormalement chaudes et les niveaux élevés de stockage du gaz ayant pesé sur le marché.

Le contrat néerlandais de novembre était en baisse de 1,90 euros à 40,50 euros par mégawattheure (MWh) à 0846 GMT, tandis que le contrat day-ahead était en baisse de 1,55 euros à 35,85 euros/MWh, selon les données de LSEG.

Sur le marché britannique, le contrat day-ahead était en baisse de 6,5 pence à 90,00 p/therm et le contrat de novembre était en baisse de 2,65 pence à 103,00 p/therm. Nous commençons à nous prépa-

rer pour les livraisons d'hiver avec un solde de stockage de gaz sain, les champs norvégiens semblent maintenant se comporter après leur retour d'une longue maintenance planifiée et les livraisons de GNL commencent à augmenter, ont déclaré les analystes de la société de conseil Auxilion.

Les données gazières de LSEG ont montré que les exportations par gazoduc depuis la Norvège s'élevaient à 275 millions de mètres cubes (mcm) lundi, soit une augmentation de 20 mcm par rapport à la veille.

Les sites de stockage de gaz européens étaient remplis à 95,4 %, selon les dernières données de Gas Infrastructure Europe. Les températures restent plus douces que



d'habitude pour cette période de l'année. Les prévisions de températures pour la semaine prochaine ont été revues à la baisse au cours du week-end, mais elles restent supérieures aux normes saisonnières pour les deux semaines à venir, ce

qui permet de contenir la demande de chauffage en Europe, selon les analystes d'Engie EnergyScan. Sur le marché européen du carbone, le contrat de référence a baissé de 0,31 euro pour atteindre 81,34 euros la tonne.

FRANCE

L'activité manufacturière poursuit sa contraction

L'activité manufacturière française a vu sa contraction s'accélérer en septembre, pénalisée par une nouvelle baisse de la demande, selon l'indice publié lundi par le cabinet S&P Global et la Hamburg Commercial Bank (HCBO). L'indicateur a reculé à 44,2 en septembre, contre 46 en août, atteignant un plus bas en quarante mois, selon S&P. Une valeur supérieure à 50 est synonyme d'expansion de l'activité, tandis qu'une valeur inférieure à ce seuil est synonyme de contraction.

«L'industrie manufacturière française s'est enlisée dans les difficultés en fin de troisième trimestre, la production ayant reculé pour un seizième mois consécutif en septembre, tandis que la demande est demeurée très faible», a commenté Norman Liebke, économiste à la HCBO.

«Le volume des nouvelles commandes a en effet fortement diminué au cours du mois, la baisse s'étant accélérée par rapport au mois d'août», a-t-il précisé. Selon S&P, l'activité achats, les stocks et l'emploi se sont également repliés, «tendances reflétant les efforts des entreprises afin de limiter leurs coûts et de préserver leur trésorerie». Pour les douze prochains mois, le pessimisme est de mise, 29% des quelque 400 entreprises manufacturières interrogées anticipant une baisse de leur activité. Cela se traduit en matière d'emploi par une réduction des effectifs et en termes de prix par une baisse pour le quatrième mois consécutif.

Bientôt une Alfa Romeo 4e pour succéder à la 4c ?

Alfa Romeo va prochainement se lancer dans l'électrique. Une nouvelle ère pour le constructeur italien qui travaillerait sur le successeur de la 4C.

Les constructeurs passent un à un par l'électrique. C'est aussi le cas d'Alfa Romeo avec un tout nouveau spider électrique.

Le constructeur italien souhaite moderniser sa gamme. Une ambition qui a commencé avec la 33 Stradale et qui devrait continuer dans les années à venir.

Un nouveau spider électrique est en préparation chez Alfa Romeo. Sa particularité ? Il est 100 % électrique !

La voiture de sport italienne devrait s'appeler 4E selon nos confrères de chez Autocar. Le "4" fait référence à sa légendaire 4C tandis que le "E" fait référence à sa motorisation électrique.

Toujours selon Autocar, la sportive devrait se baser sur la plateforme STLA Medium que l'on retrouve sur d'autres modèles du groupe Stellantis.

Sous le capot, on pourrait retrouver une batterie de 100 kWh, pouvant offrir jusqu'à 1 000 chevaux.

Des performances qui devraient permettre à cette voiture d'effectuer du 0 à 100 km/h en 2 secondes. Son autonomie devrait être de 800 kilomètres. Attention, pour le moment, aucune information n'a été officialisée.

Si cette annonce vous donne envie, sachez qu'il va falloir être légèrement patient. En effet, Alfa Romeo souhaite d'abord consolider sa gamme électrique avec 5 autres modèles différents. Il faudra attendre 2027 au minimum pour voir une commercialisation de la future Alfa Romeo 4E.

En 2024, le constructeur italien devrait notamment sortir un petit SUV électrique. Une étape importante pour Alfa Romeo puisque cela officialisera l'arrivée de la marque dans le monde de l'électrique grand public.

Plus tard, Alfa Romeo devrait également remplacer la Giulia et le Stelvio par deux modèles électriques.

PORSCHE 911 DAKAR 480 CH (2023)

« Sans peur et sans PORSCHE »

Ce n'est pas la plus performante ni la plus efficace des 911, mais quel charme ! À l'aise en toutes circonstances, sur tous les terrains, avec toujours une classe folle : c'est la Porsche 911 Dakar de 480 ch !



La 911, c'est un peu comme Martine ! Vous savez, l'héroïne de la bande dessinée du même nom un brin old school. Martine va à l'école, à la plage, en camping, elle voyage, monte à cheval... Dommage qu'elle soit trop jeune pour apprendre à conduire. La 911, c'est un peu la même chose : la 911 fait du sport, des courses, se découvre et maintenant joue les baroudeuses ! Depuis le temps que tout le monde évoquait une 911 façon SUV... la voici, la voilà ! Enfin presque. Cayenne et Macan n'ont pas vraiment de souci à se faire au niveau de la concurrence déloyale. Depuis quelques années, Porsche est devenu l'expert des séries spéciales en tout genre, en clin d'œil à un événement. Une politique commerciale rondement menée à même d'entretenir son image et son patrimoine et de faire grimper sa cote. La Dakar res-

pecte les critères, y compris ceux du tarif très salé et de la production exclusive.

Seulement 2500 modèles, évidemment numérotés, ont été fabriqués pour commémorer la victoire historique d'une 911 au Dakar...

1984, aux mains de l'équipage français mené par René Metge et le regretté Dominique Lemoyne.

Presque quarante ans plus tard, c'est une version nettement plus civilisée qui nous tend ses portières grandes ouvertes, malgré ses protections de carrosserie bien visibles. L'habitacle, pas vraiment roots, fleurit plutôt bon le cuir, l'Alcantara et les équipements de confort, avec la touche sportive adéquate.

Pour ne pas être trimballé pendant les escapades hors bitume, rien de mieux en effet que des sièges baquets intégraux (piqués à la GT3). Extérieurement, la Dakar annonce plus clairement la couleur, avec un

impressionnant arsenal technique à même de lui permettre d'affronter les terrains difficiles, mais aussi de lui valoir les petites railleries des puristes et des inconditionnels de la GT3 et plus encore de la RS, pour ne citer qu'elles.

Pensez donc, avec une garde au sol rehaussée de 50 mm, voire de 80 mm avec le mode de conduite Off-road, et ses pneus "à crampons", elle n'est pas taillée pour la piste mais bien pour les pistes... en sable, terre ou boue !

Certes, elle n'est pas encore armée pour grimper aux arbres comme un Defender, mais ses talents sur chemin de terre ou caillouteux sont remarquables. Capable de rester en position haute jusqu'à 170 km/h, elle mange les obstacles avec gourmandise ! Ses suspensions encaissent les chocs avec une facilité déconcertante.

Et le meilleur est que la Dakar n'impose pas trop de sacrifices une

fois de retour sur le bitume. Au contraire : elle est follement plaisante à conduire ! C'est sans doute même la plus amusante des 911 ! Très honnêtement, elle est vraiment... tout-terrain, au sens propre du terme. Alors qu'une GT3 est vite raide comme la justice au quotidien et que, sortie d'un circuit bien balisé à sa mesure, une RS est tout de même un poil too much pour aller chercher le pain et le gâteau du dimanche, même avec sa spectaculaire "pelle à tarte" arrière et son ramasse-miettes avant intégré. J'en connais bien sûr qui vont se moquer de sa vitesse maximale, ramenée à 240 km/h, qui l'oblige à accepter de se faire enrhummer par de vulgaires GTI... Mais sortie de l'Autobahn, j'ai envie de répondre qu'on s'en fiche un peu, si finalement le conducteur se régale sur les petites routes d'Auvergne !

PEUGEOT 508 SW (2023)

Un restylage qui en vaut la peine ?

Malgré une érosion rapide du segment des familiales au profit des SUV, Peugeot offre un léger lifting à sa 508 SW, sortie il y a cinq ans. Pas question d'inverser la tendance, mais ce restylage ne pouvait pas ne pas avoir lieu...

En 2022, Peugeot a vendu en France 3 747 exemplaires de sa 508, toutes carrosseries et énergies confondues, soit... 56% de moins qu'en 2021 !

Une baisse spectaculaire, mais l'ensemble du segment n'est guère plus vaillant : sur la même période, la Renault Talisman affiche - 76 % (sa commercialisation est désormais arrêtée), la Volkswagen Passat - 29%, la Skoda Octavia - 25% (heureusement qu'il y a celles du Tour de France !), la Toyota Camry - 33%, etc. Le tout sur un marché global certes en déclin aussi, mais de 7,8% "seulement". Et les perspectives ne sont pas réjouissantes pour les familiales, berlines ou breaks, car les SUV continuent de prendre leurs aises sur le marché. Néanmoins, ne pas restyler la 508 aurait représenté une sorte d'abandon.

D'ailleurs, cinq ans, c'est long : d'habitude, le rafraîchissement de mi-vie arrive plutôt vers 4 ans, voire 3 ans. Vu le contexte, l'époque est à

l'économie et il ne fallait donc pas trop attendre de ce restylage : la modification de la face en constitue l'essentiel.

Les trois griffes, désormais, au lieu d'une, vous permettront de distinguer immédiatement la "nouvelle" 508 de l'ancienne. De même que la calandre plus imposante et à facettes. Les plus experts remarqueront également le nouveau logo Peugeot et des feux avant affinés, dorénavant matriciels sur toutes les versions. Les trois griffes se retrouvent aussi dans les feux arrière, reliés par un bandeau noir sur lequel est maintenant inscrit le nom "Peugeot" en toutes lettres. À l'intérieur, les connaisseurs repéreront aussitôt la disparition du levier de vitesses "physique", surnommé... le "cobra" en interne.

En lieu et place arrive le basculeur guilloché déjà largement répandu sur divers modèles de la marque et même du groupe Stellantis. L'autre changement ne se voit pas immédiatement : les menus du combiné d'instrumentation numérique - l'écran situé en face du conducteur - sont renouvelés, ainsi que ceux de l'écran central.

Les "peugeotistes" reconnaîtront l'interface de la récente 408. L'autre nouveauté, du moins

pour la 508, prend place sous le capot : il s'agit de l'arrivée de l'ensemble hybride rechargeable 180 ch.

Déjà vu sur beaucoup de voitures du groupe, il dérive du même ensemble que l'hybride rechargeable 225 ch et utilise un 1,6 l turbo essence associé à un moteur électrique de 110 ch et une batterie de 12,4 kWh (capacité brute).

Chaque fois que nous avons pu mesurer des modèles en versions 225 et 180 ch, le verdict a été le même : la moins puissante ne perd que quelques dixièmes en accélérations par rapport à sa jumelle mieux dotée, mais réalise des reprises très proches, le couple cumulé étant équivalent à 360 Nm sur les deux déclinaisons.

L'autonomie électrique est aussi semblable, batterie identique oblige (39 km mesurés sur la 508 PHEV 225 ch : un peu juste...). Mais le tarif est inférieur de 1 900 € au moins. Aucune raison donc de s'orienter vers les 225 ch qui ne font en effet que coûter plus cher. Et ça tombe bien, car c'est la version 180 ch qui est ici à l'esai, en break et livrée Allure équipée de série de jantes de 17 pouces.

À quoi sert le QR code microscopique caché sous l'écran de votre iPhone ?

Vous ne le voyez pas, mais il est là. Sous l'écran de votre iPhone, se cache un code QR microscopique qui permet à Apple de suivre et de réduire les défauts dans son processus de production. Ce code, invisible à l'œil nu, lui fait économiser des centaines de millions de dollars par an.

Si vous regardez attentivement l'écran de votre iPhone, vous ne verrez rien d'anormal. Pourtant, il y a quelque chose que vous ne pouvez pas voir : un QR code gravé sur le verre. Ce code, qui a la taille d'un grain de sable, est utilisé par Apple pour contrôler ses coûts de production et améliorer la qualité de ses écrans.

Votre iPhone a un QR code caché sous l'écran

Depuis 2020, Apple a mis en place un système ingénieux pour contrôler la qualité de ses écrans d'iPhone : des QR codes microscopiques gravés sur le verre. Ces codes, qui ne peuvent être vus qu'avec un équipement spécial, permettent à Apple de suivre avec précision le nombre d'écrans défectueux qui sont rejetés par les fournisseurs, selon un rapport du site The Information. Les QR codes sont gravés sur le verre à différents stades de la fabrication. Sur certains modèles d'iPhone, comme l'iPhone 12, le QR code se situe juste au-dessus du haut-parleur frontal. Sur



des modèles plus récents comme l'iPhone 15 Pro Max, il est gravé au laser sur le cadre noir situé sur le bord inférieur de l'écran. Le développement de ce type de code-barres a été assez difficile pour Apple. Les premiers appareils avaient le code gravé au laser dans le verre, mais cela affaiblissait l'écran. Lors des tests de chute, les fissures dans le verre provenaient presque toujours de l'endroit où le QR code était placé. Les ingénieurs ont dû créer de nouvelles techniques utilisant

des lentilles microscopiques avec des lumières annulaires.

Quelle est l'utilité de ces QR codes ?

Les QR codes permettent à Apple de savoir quelle entreprise a fabriqué le verre, à quelle date et avec quel taux d'erreur. Apple travaille avec deux fabricants chinois qui produisent le verre de protection de l'iPhone : Lens Technology et Biel Crystal. Ces entreprises ont tendance à cacher à Apple le nombre réel d'écrans

défectueux qu'ils produisent, ce qui augmente les coûts de production pour la firme à la pomme.

Apple a donc payé des millions de dollars pour installer des équipements laser et de balayage chez Lens Technology et Biel Crystal pour ajouter les QR codes et scanner les écrans à la fin du processus de production. Grâce à ce système, Apple dispose d'un décompte précis de chaque pièce de verre produite par les deux sociétés, ainsi que d'une indication exacte du nombre d'écrans jetés en raison de défauts.

En utilisant les QR codes, Apple a pu réduire le gaspillage de matériaux et économiser des centaines de millions de dollars par an. Selon une source du site The Information, lorsque les codes-barres ont été mis en œuvre pour la première fois, Apple a constaté que jusqu'à trois pièces de verre sur dix étaient jetées en raison d'erreurs de fabrication. Sous la pression d'Apple, les fournisseurs ont été en mesure de réduire ce chiffre à une sur dix.

L'application YouTube change son interface pour vous mettre en avant

Enfin un système de watercooling pour la PS5 !

La PlayStation 5 est un monstre de puissance... Mais est-il possible de pousser la console dans de nouveaux retranchements ? La réponse est oui, grâce au système de refroidissement à eau d'EK Water Blocks, qui se monte en 3 489 étapes faciles ! La PS5 n'est finalement rien d'autre qu'un ordinateur, certes très spécialisé, mais un ordinateur tout de même. Et comme pour toute machine de ce calibre, il lui arrive de chauffer sous la pression et les calculs intensifs. La console intègre certes un ventilateur qui aspire l'air à l'avant et l'évacue par l'arrière. Mais c'est parfois insuffisant pour éviter les problèmes de performances. Il existe un vaste marché pour les ventilateurs de re-



froidissement externes (on peut en trouver à une trentaine d'euros sur Amazon) adaptés à la PS5. Mais EK Water Blocks est allé un

cran plus loin ! Ce spécialiste du tuning PC a lancé le système de refroidissement à eau (watercooling) QuantumX qui transforme radi-

calement la console. Et pour cause : il faut la démonter entièrement pour réinstaller les différents composants dans un nouveau châssis...

ROBOROCK Q8
MAX +

**Futura a testé
le robot
aspirateur qui
fait le max et
bien plus
encore**

Un robot aspirateur autonome, efficace, puissant, malin, qui lave également le sol et qui vous laisse tranquille pendant près de deux mois, c'est ce que propose le Q8 Max + de Roborock. Futura l'a testé. S'il existe une marque de robots aspirateurs au très bon rapport performances/prix, c'est incontestablement Roborock. La marque chinoise est même parvenue à démocratiser ces appareils qui faisaient partie auparavant de la chasse gardée des constructeurs américains avec des modèles plutôt onéreux. C'est toujours avec cet esprit que Roborock refait ses gammes avec sa nouvelle série d'aspirateurs robots. Celui que nous avons testé est le tout nouveau Q8 Max en version « plus » (+). Ici encore, pour un prix contenu, on obtient l'équipement et les performances que l'on trouve habituellement dans la gamme supérieure. Alors qu'il est vendu 699 euros, le Q8 Max + bénéficie d'une énorme ristourne qui le fait passer à 479 euros ! Avec ce tarif, il porte décidément bien son extension : il fait le maximum et va même bien plus loin.

Mots fléchés

Indéni-ables	↓	Ventila	↓	Ovoïdes	↓	Énorme distance	↓	Entre 3 et 4	↓	Viornes	↓	Évolution aquatique	↓	Premier de fratrie	↓
Opération	↓	Montre	↓	Désert de pierres	↓	Devant l'année	↓	Papier ministre	↓		↓		↓	Innée	
	↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		
Habitante de Séoul	→									Trempe-tte estivale	→				
Campagne normande	↓									Cri d'arène	↓				
	↓					Divergent	→								
						Chef de basse cour	↓								
Révolte puérile	→			Ville d'arènes	→	Fixées solidement	→								Existe sans être créée
Cheminée sicilienne	↓				↓	Blessée	→					Titane au labo	→		↓
						Prêtre de St Sulpice	→					Bradype	↓		
						Peintre français	↓								
D'Étrurie	→				↓		↓								
Crustacé d'eau douce	↓									Salubre	→				
	↓														
						Petit monsieur	→			Rongeur des égouts	→	Institut de consommation	→		
						Préfixe	↓				↓	Strings	↓		
Discus-sion	↓			Trous de l'étrave	→							Le chrome	→		
	↓			Liquide en poche	↓							Égouttoir	↓		
										Couché	→				
										Balai électrique	↓				
Brome des chimistes	→			Radiateur d'Isis	→			Confirmé	→						
Tomates	↓			Met une prune	↓			Linge de baptême	↓						
										Mesure agraire	↓	Petite cale	→		
												Écluse	↓		
Un de Troie	→							Clef	→						
Fils de Jacob	↓					Accroché	↓	Écrivain espagnol	↓						Cagneuse
															↓
				Posséder	→							Travaillée	↓	Fonctions chimiques	
				Ancien testament	↓										
Se referma	↓	Fils de Dédale	→	Querel-leuses	↓										
	↓		↓	Écrit sur la tombe	↓										
										Irlande	↓			Pieuse initiale	→
Flagelle	→					Prêtresse d'Héra	→	Colo-ration	→						
Manière d'agir	→					Camion	→			Un allemand	→			Village normand	→
Diaphragme	↓														
						Variété de saules	→								
Décapitée	→							Brame	→					Sélénium en bref	→

Le pétrole en hausse à plus de 93 dollars

Les prix du pétrole rebondissaient lundi après les prises de bénéfices de la semaine dernière. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 0,92% à 93,05 dollars au cours de la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, montait de 0,89% à 91,60 dollars. Cette hausse intervient après quelques séances de correction des prix la semaine dernière. Le marché attend désormais la réunion du comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) de l'alliance Opep+, prévue mercredi.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 3 octobre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



SONATRACH

Rachid Hachichi, nouveau P-dg

Un nouveau président-directeur général vient d'être désigné à la tête du groupe pétrolier algérien, Sonatrach, en remplacement de Toufik Hakkar. Il s'agit de Rachid Hachichi, qui a déjà effectué un bref passage à la tête de Sonatrach en 2019. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions de M. Toufik Hakkar à la tête du groupe national des hydrocarbures, Sonatrach, et nommé M. Rachid Hachichi comme nouveau PDG du groupe, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Rachid Hachichi qui avait succédé en avril 2019 à Ould Kadour, ne sera, toutefois, resté à la tête du groupe que 7 mois. A rappeler que Toufik Hakkar qu'il remplace a été, lui, désigné à la tête de cette compagnie nationale depuis le 5 février 2020.

LE MINISTRE ARKAB REÇOIT L'AMBASSADEUR CHILIEN EN ALGÉRIE

Les opportunités de coopération bilatérale examinées

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a examiné, lundi à Alger, les opportunités de coopération bilatérale avec l'ambassadeur de la République du Chili en Algérie, Francisco Javier Berguno Hurtado, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, "les deux parties ont passé en revue les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie en général, notamment les énergies renouvelables et le développement de l'hydrogène", précise le communiqué. "Les opportunités de coopération et d'investissement dans le secteur des mines en Algérie, notamment la recherche, l'exploitation et la production des produits miniers" ont été au menu des discussions entre les deux parties, ajoute la même source. Après avoir présenté le plan de développement du secteur minier en Algérie, M. Arkab a appelé "les sociétés chiliennes à investir en Algérie dans le domaine des mines et à établir des partenariats mutuellement bénéfiques avec les sociétés algériennes, à travers l'échange des expériences et des expertises". Pour sa part, l'ambassadeur chilien a exprimé "sa satisfaction des bonnes relations entre les deux pays", faisant valoir "l'intérêt des sociétés chiliennes en vue d'intensifier les échanges avec les sociétés du secteur de l'énergie et des mines en Algérie", conclut la même source.

MESURES ANNONCÉES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS TOUCHÉS PAR LA SÈCHERESSE

L'UNPA se félicite



L'Union nationale des paysans algériens (UNPA) s'est félicitée, lundi dans un communiqué, des décisions du Conseil des ministres présidé dimanche par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant les mesures annoncées en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse. "L'Union nationale des paysans algériens (UNPA), présidée par son Secrétaire général (SG), Abdellatif Dilmi, salue fortement les décisions prises en Conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, concernant les mesures annoncées en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse", a précisé l'UNPA dans son communiqué. Qualifiant ces décisions de "courageuses", l'UNPA exprime "la reconnaissance des agriculteurs et des producteurs au président de la République pour l'intérêt majeur qu'il accorde au secteur agricole, notamment en matière de protection des producteurs". Dans le même sillage, l'Union n'a pas omis de mettre en avant les mesures prises au profit des agriculteurs touchés par la sécheresse, à

savoir l'indemnisation des producteurs de céréales et leur dotation en semences et engrais à titre gracieux, le report du paiement de la taxe sur les terrains octroyés au titre d'une concession et la suspension du remboursement des crédits agricoles + Rfig+ pour une durée de trois ans, le paiement du taux d'intérêt sera à la charge de l'Etat. Et de rappeler également les instructions du Président de la République à l'effet d'accélérer la réalisation des silos de stockage de céréales, aux fins d'atteindre la capacité de 9 millions de tonnes.

ENERGIES RENOUVELABLES

Le nombre d'emplois a atteint 13,7 millions en 2022

Le secteur des énergies renouvelables a connu une croissance en matière d'emplois au cours de la dernière décennie, selon un nouveau rapport conjoint de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et de l'Organisation internationale du travail

(OIT). De 7,3 millions d'emplois en 2012, le secteur a atteint 13,7 millions d'emplois en 2022, enregistrant une augmentation d'un million par rapport à l'année précédente, précise la même source. Ce rapport, intitulé « Énergies renouvelables et emplois : Revue an-

nuelle », montre que les énergies renouvelables continuent d'attirer des investissements, créant ainsi des emplois dans un nombre croissant de pays à travers le monde. Cependant, la répartition de ces emplois reste inégale, avec la Chine en tête, représentant 41 % du total mondial. D'au-

tres pays tels que le Brésil, les États membres de l'Union européenne, l'Inde et les États-Unis jouent également un rôle majeur dans ce secteur, tant en termes de capacité installée que dans la fabrication d'équipements et les services associés.

TRONÇON DE ROUTE RELIANT BATNA À L'AUTOROUTE EST-OUEST VIA MILA

Le taux d'avancement des travaux avoisine les 74%

Les travaux du tronçon de la route devant relier la wilaya de Batna à l'autoroute Est-ouest en passant par la wilaya de Mila affichent un taux d'avancement de l'ordre de 74%, a affirmé le wali, Mohamed Benmalek. Le même responsable a indiqué, à l'issue d'une visite effectuée dimanche après-midi à Mila durant laquelle il a inspecté avec le wali de Mila, Mustapha Koreich, les travaux en cours sur le tronçon qui la

traverse, que cette partie qui s'étend depuis Batna sur une distance d'environ 20 km, a accusé un retard dans les travaux nécessitant la résiliation du contrat avec l'entreprise de réalisation et la désignation d'une autre pour achever le reste des travaux. Ce tronçon dont les travaux avaient été lancés en mai 2015, a connu un retard dans la réalisation, a-t-on rappelé, précisant que le chantier a été réactivé et renforcé ce qui va permettre

de rattraper le retard enregistré dans la réalisation. Le wali de Batna a précisé qu'un travail de concertation et de collaboration est en cours entre les wilayas de Batna, Mila et Oum El Bouaghi dont la route s'étend sur un linéaire global de 57,8 km en vue de lever les contraintes et achever cette route « importante » devant relier Batna et plusieurs wilayas du Sud du pays à l'autoroute Est-ouest via le contournement de

Chelghoum Laid-Tadjenet (Mila). Les chefs de l'exécutif des wilaya de Mila et Batna ont inspecté les travaux de ce tronçon de la route traversant Mila sur une distance de 30 km et ont écouté des explications données par les cadres de l'Algérienne des autoroutés (ADA) (direction régionale Est) sur l'avancement des travaux et les quelques contraintes rencontrées et levées jusque là.